

*Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou  
Faculté des sciences économiques, commerciales, et des sciences de gestion  
Département de sciences financière et comptabilité*



## *Mémoire de Fin d'étude*



*En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Financières  
et Comptabilité.*

*Spécialité: Finance et Assurances.*

### *Thème :*

*L'étude de la profitabilité de la branche d'assurance  
automobile, Étude comparative année 2021/2022;  
Cas : (SAA) Direction Régionale de Tizi-Ouzou*

#### *Réalisé par*

- *Mme. TAIATI SARAH.*
- *Mme. MOUAZER IMANE.*

#### *Encadré par :*

*Mr. DRALI Nabil*

#### *Membres du jury:*

- *Examinatrice: Mme. REMIDI Djoummana, MAA, UMMTO*
- *Présidente : Mme. MEKACHER Amel, MCA, UMMTO*

*Promotion 2024*

## *Remerciements*

- Nous commençons par exprimer notre gratitude envers ALLAH, le Tout-Puissant, qui nous a guidés et nous a accordé l'aide, la confiance, la force et le courage nécessaires pour mener à bien ce modeste travail. Sans Son soutien, nous n'aurions jamais pu trouver la bonne voie.
- Nos plus sincères remerciements vont à nos chers parents ainsi qu'à nos frères et sœurs pour leur soutien indéfectible et leur patience.
- Nous adressons nos profonds remerciements à notre promoteur, Monsieur Drali. N, pour son assistance précieuse, ses conseils avisés et ses remarques constructives qui ont grandement contribué à la qualité de notre travail.
- Nous remercions les membres du jury qui nous font l'honneur de présider et d'évaluer ce modeste travail avec bienveillance et expertise.
  - Nous tenons également à remercier chaleureusement tous les enseignants qui ont enrichi notre parcours universitaire par leurs connaissances et leur dévouement.
- Enfin, nous remercions tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce modeste travail.

*Merci.*



## *Dédicaces*

*Je dédie ce modeste travail à mes très chers parents qui se sont toujours sacrifiés pour me voir réussir, à leurs encouragements et soutien constants,*

*À ma sœur Melissa, et mon petit frère Mehdi*

*À ma jolie âme pour tous mes efforts*

*A mes amis pour leurs encouragements*

*A mon binôme de travail*

**SARAH**

## *Dédicace*

### *À mes très chers parents,*

*Votre amour inconditionnel, votre soutien indéfectible et votre sacrifice ont été les piliers de ma réussite. Chaque succès que je célèbre aujourd'hui est le reflet de vos enseignements, de votre encouragement constant et de votre foi en moi. Vous êtes mes guides, mes inspirations et mes plus grands héros. Merci pour tout ce que vous avez fait et continuez de faire pour moi. Cette réussite vous appartient autant qu'à moi.*

*À ma chère sœur Raounak et à mes deux frères Rabah et Mohamed,*

*À travers les hauts et les bas, vous avez toujours été là, me soutenant, me motivant et me faisant rire. Votre présence dans ma vie a rendu chaque défi plus facile à surmonter et chaque joie plus grande à partager. Merci d'être mes compagnons de route, mes alliés et mes amis les plus fidèles.*

*À mon binôme de travail,*

*Travailler à tes côtés a été une expérience enrichissante et stimulante. Merci pour ton soutien infailible, ta collaboration précieuse et ta camaraderie sincère.*

*À mes deux meilleures amies Maroua et Lina,*

*Dans les moments de doute et de stress, vous avez été mes rayons de soleil, mes confidents et mes conseillères. Votre amitié sincère et votre présence réconfortante ont illuminé chaque étape de ce parcours. Merci d'avoir partagé mes joies, séché mes larmes et célébré mes réussites avec autant d'enthousiasme. Vous êtes des trésors dans ma vie et je suis infiniment reconnaissante de vous avoir à mes côtés.*

*A mes professeurs, pour leur guidance précieuse et leur inspiration constante*

*A toutes personnes qui ont été une source de lumière dans ce parcours.*

**Imane**

➤ *Liste des abréviations.*

<i>Liste des abréviations :</i>	<i>Signification</i>
<b>ANC</b>	Actif non courant
<b>BFR</b>	Besoin fond de roulement
<b>CA</b>	Chiffre d'affaire
<b>CMS</b>	Cout moyen des sinistres
<b>CP</b>	Capitaux permanents
<b>CP</b>	Capitaux propres
<b>CR</b>	Compte de résultat
<b>DC</b>	Domage collision
<b>DR</b>	Défense et recours
<b>FGA</b>	Fond de garantie automobile
<b>FP</b>	Fond propres
<b>FR</b>	Fond de roulement
<b>FRNG</b>	Fond de roulement net global
<b>FRNG</b>	Fond de roulement net global
<b>FRP</b>	Fond de roulement propre
<b>IARD</b>	Incendie, accident, risques divers
<b>PC</b>	Passif courant
<b>PE</b>	Profitabilité économique
<b>PF</b>	Profitabilité financière
<b>PNC</b>	Passif non courant
<b>RC</b>	Responsabilité civile
<b>RC</b>	Responsabilité civile
<b>RC</b>	Ratio combine
<b>RF</b>	Résultat financier
<b>RFG</b>	Ratio de frais de gestion
<b>RN</b>	Résultat net
<b>S/P</b>	Ratio de sinistralité
<b>SAA</b>	Société nationale d'assurance
<b>TN</b>	Trésorerie nette
<b>TP</b>	Taux de profitabilité
<b>TR</b>	Tout risque
<b>TR</b>	Taux de résiliation

## *Sommaire*

*Introduction générale*.....01

### *Chapitre I : Cadrage théorique de l'activité assurantielle*

**Section 01 : Généralités et concepts clés de l'assurance** .....06

**Section 02: Le cadre réglementaire de l'activité assurantiel en Algérie**.....13

**Section 3 : l'assurance automobile : spécificités de la branche**.....18

### *Chapitre II : L'analyse financière en assurance*

**Section 1 : Présentation des états financiers des compagnies d'assurance** .....31

**Section 2 : Les équilibres financiers en assurance automobile** .....48

**Section 3 : le diagnostic financier par ratios** .....56

### *Chapitre III : Analyse de la rentabilité de la branche automobile de la direction régionale « SAA » Tizi-Ouzou (étude comparative 2021/2022)*

**Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil : « SAA, agence régionale, Tizi-Ouzou** .....67

**Section 2 : Présentation et analyse du compte de résultat de la branche auto de la SAA**77

**Section 3 : Analyse et appréciation de la rentabilité de la branche automobile des exercices 2021 et 2022** .....83

*Conclusion générale* .....89

*Bibliographie* .....

*Annexes* .....

*Table des matières* .....

# *Introduction générale*

Dans un tissu économique complexe et constamment évolutif, l'industrie de l'assurance se pose comme un socle indispensable, offrant une sécurité financière face aux aléas et aux imprévus. Au sein de cet univers, l'assurance automobile se démarque comme un pilier crucial, répondant aux besoins en constante évolution des conducteurs à travers le monde.

Toutefois, son fonctionnement et sa pérennité économique sont confrontés à divers défis et intrications.

L'histoire de l'assurance automobile remonte au 18<sup>ème</sup> siècle en Angleterre et en Allemagne, où elle a émergé dans un contexte de prévoyance et d'assurance mutuelle. Son évolution depuis lors a été marquée par une croissance remarquable, faisant d'elle un pilier incontournable du secteur de l'assurance à l'échelle mondiale. En Algérie, son histoire est relativement récente, avec l'établissement des premières compagnies d'assurance automobile après l'indépendance du pays en 1962. Alors dominé par des compagnies étrangères, le marché s'est graduellement ouvert à la concurrence, avec plusieurs compagnies privées émergeant aux côtés de la compagnie publique d'assurance SAA, qui reste le leader incontesté du marché.

Au-delà de sa simple fonction de couverture des risques liés à la conduite, elle constitue un élément essentiel de la stabilité économique. Et pour assurer la continuité des activités commerciales en minimisant les pertes financières résultant des sinistres, protéger les avoirs des individus et entreprises, et maintenir leurs opérations lors de situations imprévues, il est essentiel d'étudier la rentabilité de cette branche spécifique. En effet, l'étude de la rentabilité permet de comprendre en profondeur les mécanismes économiques et financiers qui sous-tendent le fonctionnement de ce secteur clé de l'industrie de l'assurance. En examinant les indicateurs de rentabilité, les coûts d'exploitation, les marges bénéficiaires et d'autres facteurs influant sur les performances financières des compagnies d'assurance automobile, il est possible de prendre des décisions éclairées pour améliorer leur efficacité opérationnelle et leur compétitivité sur le marché. De plus, une analyse approfondie de la rentabilité permet de mieux comprendre les défis auxquels sont confrontées ces compagnies et d'élaborer des stratégies adaptées pour relever ces défis avec succès.

C'est dans ce contexte que l'étude de la rentabilité de la branche d'assurance automobile revêt une importance capitale. Elle vise à éclairer les dynamiques économiques de

ce secteur vital et à identifier les leviers de croissance et d'efficacité opérationnelle nécessaires à sa durabilité.

La profitabilité de l'assurance automobile émerge comme une quête essentielle.

Au-delà de ses implications immédiates, cette analyse s'inscrit dans une démarche plus large visant à comprendre les intrications économiques et financières qui sous-tendent l'industrie de l'assurance dans son ensemble. En scrutant les rouages internes de cette branche spécifique, nous dévoilons les dynamiques subtiles qui guident les décisions stratégiques des compagnies d'assurance et influent sur leur compétitivité sur le marché. De même, cela permet de saisir les défis uniques auxquels sont confrontées ces compagnies dans leur quête de stabilité et de croissance.

La quête de la profitabilité dans le secteur de l'assurance automobile est une nécessité évidente.

Cette analyse dévoile les dynamiques subtiles qui impactent le paysage concurrentiel de l'industrie.

Mais, En définitive, l'étude de la profitabilité de l'assurance automobile éclaire non seulement les enjeux particuliers de ce secteur vital, mais également les nuances plus larges de l'économie

Elle dévoile les intrications complexes qui façonnent l'industrie de l'assurance dans son ensemble.

Au-delà de son importance immédiate, cette analyse s'inscrit dans une démarche plus vaste visant à explorer les rouages économiques et financiers qui sous-tendent l'ensemble de l'industrie de l'assurance. En scrutant attentivement les mécanismes internes de cette branche spécifique.

Dans ce contexte, ce travail de recherche se concentre sur l'étude de la profitabilité de la branche d'assurance automobile, en mettant l'accent sur l'examen des états financiers et des ratios correspondants au cours des périodes étudiées, tel que prévu dans la structure du sommaire établi, les mécanismes d'analyse financière et de profitabilité, et sur les équilibres financiers.

Ce mémoire de recherche va exposer des éléments de réponse à la problématique principale suivante :

- **Quel serait l'impact du résultat de la branche automobile sur la profitabilité de la Société Algérienne d'Assurance ?**

De cette problématique déclinent les questions subsidiaires suivantes :

- 1. Quels sont les principales spécificités du secteur des assurances ?**
- 2. Comment s'effectue un diagnostic financier pour les sociétés d'assurances ?**
- 3. Comment la branche automobile peut-elle influencer le résultat de société algérienne d'assurance- direction régionale «SAA » ?**

Afin de répondre à cette problématique, une hypothèse de travail est avancée

❖ ***Hypothèse Centrale:***

La branche automobile étant la branche la plus courtisée en assurance impacte inévitablement sa profitabilité, toutefois cet impact peut être défavorable dans le cas d'une sinistralité importante lors de l'exercice

À cet effet le travail de recherche consistera à faire une étude théorique et empirique sur la profitabilité de la branche d'assurance automobile. Étant donné que l'objectif de ce travail vise à établir l'étude de la profitabilité à travers les spécificités de l'analyse financière en assurance ainsi que les équilibres financiers et les ratios de la compagnie leader du marché algérien des assurances, à savoir la « SAA ». Afin de mener à bien cette étude et répondre aux questions évoquées précédemment, la démarche méthodologique est la suivante :

- Pour les aspects théoriques nous avons procédé à la recherche bibliographique (Documentation des ouvrages, consultation de mémoires, de document officiel, recherches).
- En ce qui concerne le cadre d'analyse on a utilisé un cas pratique et des informations comptables qu'on a recueillis auprès de la SAA.

Et pour bien mener ce travail de recherche, nous l'avons structuré en trois chapitres principaux :

- **Le premier chapitre** expose les bases théoriques de notre étude. Il explore les concepts clés de l'assurance, décrypte le cadre réglementaire en vigueur en Algérie et s'attarde sur les particularités de la branche automobile, un secteur dynamique mais complexe.
- **Le deuxième chapitre** se focalise sur la présentation des états financiers et des équilibres financiers propres aux sociétés d'assurances et présente les mécanismes d'analyse de la rentabilité, permettant d'établir un diagnostic financier de la situation.
- **Le troisième chapitre** met en pratique une étude comparative sur deux années (2021 et 2022), l'étude de la rentabilité de la branche d'assurance automobile au sein de la direction régionale SAA Tizi-Ouzou. Ou nous analysons en profondeur la comparaison éclairante et permettant de dégager des tendances significatives.

# ***Chapitre I :***

*Cadrage théorique de l'activité  
assurantielle*

L'assurance est un domaine qui repose sur un cadre théorique solide, basé sur les principes économiques et financiers. En effet, l'assurance est essentielle pour gérer les risques et protéger financièrement les individus, les entreprises et la société dans son ensemble.

Il s'agit d'une tâche essentielle car son objectif principal est de réparer tout risque survenu, auquel le souscripteur est souscrit dans le contrat d'assurance. Elle est divisée en deux catégories : l'assurance de personnes et l'assurance de biens.

En permettant à des compagnies d'assurance de partager ces risques en échange de primes, ce secteur contribue à renforcer la focalisation sur la gestion des risques et la préservation financière des individus, des entreprises et de la société dans son ensemble, tout en réduisant l'incertitude financière.

C'est ainsi que l'industrie de l'assurance intervient dans divers domaines, notamment chez les ménages, en protégeant toutes les personnes désireuses de s'assurer elles-mêmes, telles que la santé, la rente viagère, le capital décès ou vie... Les animaux...

Et, en ce qui concerne les biens, tels que les ménages en cas d'incendie ou d'inondations, ou de vol... ; elle englobe également les entreprises, telles que les machines en cas de dommages causés par les eaux ou les incendies..., ainsi que l'entreprise elle-même (le bâtiment). Les biens tels que les marchandises, les moyens de transport, par exemple, sont également situés. L'assurance automobile qui découle de cette étude : en cas de décès, de vol, d'incendie, de tr... Et où il est impératif de souscrire à la responsabilité civile.

Dans cette optique, dans ce chapitre, nous allons énoncer, quels sont les principes généraux et Quels sont les concepts essentiels de l'assurance ? Quel est le cadre réglementaire de cette activité en Algérie ?

Et, en se concentrant sur l'objet de ce mémoire : l'assurance automobile et les particularités de cette branche ?

## Section 01 : Généralités et concepts clés de l'assurance

### 1. Définition de l'assurance

L'assurance, dans son essence, est un système de sécurité financière face aux événements imprévisibles. En raison de la diversité des activités d'assurance et des risques couverts, il y'a plusieurs définitions d'assurance complémentaires, d'aspects juridiques et économiques d'une part et d'autre part d'aspects techniques.

#### 1.1. Définition juridique de l'opération d'assurance

Pour les juristes, « l'assurance est une opération par laquelle une partie, l'assuré, se fait promettre, moyennant une rémunération qui est la prime, une prestation par une autre partie, l'assureur apparaît par la suite comme un vendeur de sécurité. »<sup>1</sup>

« l'assurance est une convention par laquelle, en contrepartie d'une prime, l'assureur s'engage à garantir le souscripteur en cas de réalisation d'un risque aléatoire prévu au contrat, moyennant le paiement d'un prix appelé prime ou cotisation ». <sup>2</sup>

Ces définitions juridiques font ressortir des concepts de bases qu'on va définir :

Les parties prenantes :

- **L'assuré** : C'est la personne physique ou morale qui souscrit une assurance pour se protéger contre un risque spécifique. En échange du paiement d'une prime, l'assuré bénéficie de la garantie offerte par le contrat d'assurance ; l'assuré comporte :
  - **Le contractant ou souscripteur** : est celui qui signe le contrat et s'engage à respecter ses obligations, notamment en payant les primes convenues.
  - **L'assuré** : sur qui repose le risque
  - **Le bénéficiaire** : qui est la personne percevant les prestations de l'assureur <sup>3</sup>
- **L'assureur** : C'est la compagnie d'assurance qui fournit la couverture d'assurance en échange du paiement de primes. L'assureur s'engage à verser une indemnisation en cas de réalisation du risque assuré.
- **Le tiers** : Désigne une personne ou une entité qui n'est pas au contrat d'assurance mais qui peut être impactée par les conséquences du contrat, par exemple en cas de dommages causés à un tiers par l'assuré.

<sup>1</sup> MAURICE FAUQUE « LES ASSURANCES », Q.S.J, presse universitaire de France, p15.

<sup>2</sup> LAMBERT-FAIVRE Y : « Droit des assurances », 11ème édition DALLOZ, Paris, 2001, p. 38.

<sup>3</sup> YEATMAN Jérôme, « Manuel international de l'assurance », Édition ÉCONOMICA, Paris, 1998, p. 82.

Ces parties prenantes émettent **un contrat d'assurance** qui est un contrat juridique conclu entre un assureur et un assuré, dans lequel l'assureur s'engage à offrir une indemnisation ou une prestation particulière en échange du paiement d'une prime par l'assuré. Les termes et les conditions de la couverture d'assurance sont établis dans ce contrat, incluant les risques couverts, les exclusions : elle figure en caractère très apparents dans les dispositions générales ou spéciale de la police d'assurance, il y'a aussi les limites de responsabilité, les modalités de paiement des primes et des prestations, ainsi que les obligations et les droits des parties concernées ; on site principalement :

- **La rémunération** : Il s'agit du paiement effectué par l'assuré à l'assureur en échange de la couverture d'assurance. Cette rémunération prend généralement la forme de primes périodiques.
- **L'indemnisation** : C'est le versement fait par l'assureur à l'assuré ou au tiers bénéficiaire en cas de survenance du risque assuré. L'indemnisation vise à compenser les pertes subies par l'assuré ou le tiers à la suite d'un événement couvert par le contrat d'assurance.

Et enfin, L'objet principal sur lequel se déroule l'opération d'assurance qui est le risque :

- **Le risque** : est défini comme l'éventualité où la probabilité d'un événement incertain qui pourrait entraîner une perte financière ou un dommage pour l'assuré ou pour un tiers. Cela peut inclure une large gamme de situations, telles que les accidents, les maladies, les catastrophes naturelles, ou d'autres événements imprévus.

Le risque comporte cinq caractéristiques :

- **Aléatoire** : Son déclenchement est imprévisible et dépend du hasard.
- **Légal** : Il doit être licite et conforme à la loi.
- **Licite** : Il doit résulter d'une cause licite, c'est-à-dire légale et non contraire à l'ordre public.
- **Fréquent sans trop l'être** : Il est présent de manière régulière, mais pas à une fréquence excessive.
- **Réaliste** : Il doit être susceptible de se produire dans le cadre de la vie courante ou des activités assurées, sans être trop improbable.

### 1.2.Définition économique de l'assurance

Du point de vue économique, l'assurance est un système financier qui transfère le risque d'une personne, l'assuré, à une autre personne, l'assureur. La réalisation de cette

transaction se fait en payant une prime par l'assuré. Son objectif est de garantir la protection de l'assuré contre les éventuelles pertes financières causées par des événements incertains tels que les accidents, les maladies ou les dommages d'ordre matériel. Selon l'assureur, l'activité d'assurance représente une opportunité de générer des revenus en collectant les primes et en gérant les risques. Dans l'ensemble, l'assurance joue un rôle dans la réduction de l'incertitude financière et la stabilisation de l'économie en répartissant les risques individuellement.

Selon JEROME YEATMAN : « L'assurance est l'organisation rationnelle d'une mutualité de personnes soumises à l'éventualité de réalisation de même risque, par leurs contributions financières, par ceux d'entre eux qui sont effectivement frappés par le risque »<sup>4</sup>

C'est pourquoi, on peut définir l'assurance sur le plan économique comme étant « l'activité qui consiste à transformer des risques individuels en risques collectifs en garantissant le paiement d'une somme (indemnité ou prestation) en cas de réalisation d'un risque »<sup>5</sup>.

Elle est assimilée à une mutualité qui vise à prendre en charge un risque incertain. Dans cette structure, les personnes ou les entreprises se rassemblent afin de gérer les risques financiers liés à des événements imprévisibles tels que les accidents, les maladies ou les dégâts matériels.

### 1.3. Définition technique de l'assurance

Sur le plan technique l'assurance peut être défini comme « une opération par laquelle un assureur organise en mutualité un ensemble d'assurés exposé à la réalisation d'un risque, et indemnise ceux d'entre eux ayant subi un dommage et ce grâce à la masse des primes collectées.»<sup>6</sup>

## 2. Définition de la compagnie d'assurance

Une compagnie d'assurance représente une entité spécialisée qui offre des services de protection financière contre les risques imprévus. Ces risques, qu'ils soient liés à la santé, aux biens matériels ou à d'autres événements aléatoires, sont couverts par des contrats d'assurance émis par la société. En échange du paiement de primes, les assurés bénéficient d'une assurance contre ces risques, avec la garantie de recevoir une indemnisation ou une prestation spécifique en cas de survenance du sinistre.

<sup>4</sup> Jérôme YEATMAN « Manuel international de l'assurance » ECONOMICA, France, 1998.

<sup>5</sup> PIRIOU, P., CLERC, D : « Lexique de sciences économiques et sociales », édition LA DÉCOUVERTE, Paris 2007, p. 10.

<sup>6</sup> LAMBERT-FAIVER Y, op, cité, p.38.

Les compagnies d'assurance utilisent les primes collectées pour constituer un fonds de réserve, destiné à couvrir les dépenses liées aux réclamations des assurés. Ainsi, ces entités jouent un rôle vital dans la gestion des risques financiers et la protection des individus, des entreprises et de la société dans son ensemble contre les aléas de la vie.

Les compagnies d'assurance permettent à des individus ou des investisseurs d'éliminer certains risques. Les clients transfèrent donc leurs risques assurables à une compagnie d'assurance qui elle, en revanche, doit les gérer efficacement afin d'éviter des scénarios catastrophiques qui pourraient mettre en péril la situation financière de l'entreprise et par le fait de même maintenir sa rentabilité. De manière générale, le client paie une prime d'assurance afin d'avoir droit à un dédommagement selon les conditions du contrat d'assurance<sup>7</sup>

### 2.1. Types de sociétés dans l'Industrie de l'Assurance

On cite principalement deux formes juridiques que peuvent prendre les sociétés d'assurance, qui sont : les sociétés anonymes (SA) et les sociétés d'assurance mutuelles

- **Les sociétés anonymes (SA) :** Les sociétés anonymes sont des entreprises dont le capital est divisé en actions détenues par des actionnaires. Elles sont gérées par un conseil d'administration et dirigées par un président-directeur général. Les décisions importantes sont prises lors d'assemblées générales d'actionnaires. Les compagnies d'assurance anonymes sont souvent cotées en bourse et peuvent avoir des actionnaires multiples. Elles visent généralement à maximiser les profits pour leurs actionnaires.
- **Les sociétés d'Assurance Mutuelles :** Les sociétés d'assurance mutuelles sont des entreprises détenues par leurs assurés. Les assurés sont également les membres de la société et ont souvent le droit de voter lors des assemblées générales pour élire les dirigeants et prendre des décisions importantes. Les bénéfices réalisés par la société peuvent être redistribués aux membres sous forme de ristournes ou utilisés pour renforcer les réserves

### 3. L'organisation des sociétés d'assurances :

L'organisation des sociétés d'assurance se structurent de manière spécifique pour mieux répondre aux besoins du marché et pour assurer une gestion efficace de leurs activités. Deux modèles d'organigrammes sont couramment utilisés dans ce contexte :

---

<sup>7</sup> Dumont, Jean Philip, « Gestion des risques des compagnies d'assurance : une revue de littérature, 2011, p. 43.

### **3.1.Organigramme Horizontal (Par unités de marchés)**

Dans un organigramme horizontal, la structure organisationnelle est divisée en différentes unités de marchés ou segments de clientèle. Chaque unité de marché est responsable de ses propres opérations et décisions, et peut être dédiée à des produits spécifiques ou à des segments de clients particuliers. Cette structure permet une plus grande spécialisation et une meilleure adaptation aux besoins diversifiés des différents marchés cibles de l'entreprise d'assurance.

### **3.2.Organigramme Vertical (Par Direction et relation hiérarchiques)**

À l'inverse, dans un organigramme vertical, la structure organisationnelle est hiérarchisée en fonction des différentes directions et des relations hiérarchiques au sein de l'entreprise. Les décisions sont prises de manière centralisée et la gestion des opérations est alignée selon les niveaux de direction, allant de la direction générale jusqu'aux niveaux intermédiaires et opérationnels. Cette structure peut offrir une meilleure coordination et une plus grande uniformité dans les politiques et les processus, mais peut également être moins flexible pour s'adapter aux variations des besoins du marché.

## **4. Les fonctions de directions et leurs prérogatives**

Généralement, les structures sont composées d'un directoire qui représente le conseil d'administration et la direction générale, vient ensuite les directions de chaque fonction de l'entreprise comme la fonction administrative et financière, la fonction commerciale et technique <sup>8</sup>

La direction est supervisée par un conseil d'administration élu par l'assemblée générale des actionnaires, qui établit les orientations stratégiques de l'entreprise. Le Directeur Général, nommé par le conseil d'administration, est chargé de mettre en œuvre ces décisions. Son rôle est critique pour la santé globale de l'entreprise, nécessitant une expertise pointue en gestion des risques et en coordination des multiples facettes de l'activité

### **4.1. Fonction de direction administrative et financière**

Cette fonction a pour rôle d'assurer la gestion des finances de l'entreprise, englobant la comptabilité, le contrôle de gestion et la gestion de la trésorerie. Aussi de surveiller les opérations administratives, telles que la gestion des ressources humaines, les services généraux et l'administration des bureaux.

---

<sup>8</sup> OUBAZIZ, Saïd, op, cité, p.48, 49, 50.

### 4.2. Fonction de direction commerciale

Elle vise à développer et de mettre en œuvres des stratégies de vente et de marketing afin de promouvoir le produit assurantiel et les services de la société, aussi bien avec les clients que sur le marché, elle gère les relations avec les partenaires commerciaux.

Cette fonction élabore des plans de développement des affaires pour stimuler la croissance et les revenus de l'entreprise.

### 4.3. Fonction de direction technique

Elle évalue les risques liés aux polices d'assurance, ajuste les tarifs en conséquence et gère les sinistres de manière efficace. Elle vise à garantir la qualité des produits, et planifie de nouvelles offres en collaboration avec d'autres départements et utilise des technologies avancées pour optimiser les processus internes.

## 5. Le produit assurantiel et sa distribution

### 5.1. Définition du produit assurantiel :

Le produit assurantiel est défini comme un ensemble de prestations et de garanties commercialisés qui sont proposé par l'assureur afin de satisfaire ces clients en termes de protection contre les risques encourus.

Ce produit assurantiel englobe de multiples garanties qui répondent chacune à des besoins spécifiques à chaque clients, tels que l'assurance automobile qui comprend généralement des garanties de base telles que la responsabilité civile, qui couvre des dommages aux tiers, mais aussi des garanties facultatives tels que DC, BDG, tout risques... L'assureur peut même proposer dans ce cas un produit assurantiel complémentaire comme l'assistance automobile (dépannage, remorquage...)

### 5.2. La distribution du produit assurantiel

En assurance, les moyens de distribution des produits d'assurance comprennent trois grandes catégories :

D'abord, **la distribution par intermédiaires** : qui implique le travail des agents généraux, des courtiers d'assurance et des vendeurs (producteurs) pour faciliter les transactions entre les compagnies d'assurance et les clients.

Ensuite, **la distribution par établissement** qui met en avant les agences d'assurances et les établissements financiers, comme les banques et les caisses d'épargne, offrant des services en ligne, par téléphone ou physiquement.

Enfin, **la distribution directe** propose aux clients des options variées telles que la vente par téléphone, en ligne ou par correspondance, pour souscrire aux produits d'assurance selon leurs besoins et préférences.<sup>9</sup>

### 6. Les lois fondamentales d'assurances :

- **Nécessité de production** : C'est la loi du grand nombre, plus le nombre d'assurés est grand, plus la compensation sera facile.
- **Homogénéité des risques** : L'uniformité des risques contribue également à diminuer l'incertitude et à poser des fondations solides pour la fixation des primes.
- **Dispersion du risque** : il est nécessaire de répartir les risques sur un large éventail d'assurés. pour stabiliser leurs flux de trésorerie en répartissant les pertes potentielles parmi une grande base d'assurés, ce qui permet de réduire l'impact financier de sinistres majeurs.
- **Partage du risque** : La répartition du risque favorise l'amélioration de la résilience et de la solidité, lorsque c'est un risque important, le risque doit être partagé avec **la réassurance, ou coassurance**.

**Concept de réassurance** : La réassurance est une pratique par laquelle une compagnie d'assurance transfère une partie de ses risques à d'autres assureurs.

**Concept de coassurance** : méthode par laquelle plusieurs assureurs partagent collectivement le risque couvert par une police d'assurance.

Ces généralités et les concepts clés de l'assurance forment le socle théorique sur lequel repose l'ensemble de l'industrie assurantielle, à travers une perspective juridique, économique et technique, l'assurance se définit comme un système de protection financière contre les événements imprévisibles, impliquant des acteurs essentiels tels que l'assuré, l'assureur et le tiers.

Juridiquement, économiquement et techniquement, elle implique des contrats, un transfert de risque via des primes, et fonctionne comme une mutualité. Les compagnies d'assurance, qu'elles soient anonymes ou mutuelles, jouent un rôle central dans la gestion des

---

<sup>9</sup> Dr. Brahim GUENANE « Introduction à l'étude des Assurances Commerciales », Alger, P.22.

risques. Leur structure organisationnelle répond aux besoins du marché. La distribution des produits d'assurance se fait via divers canaux. En somme, ces concepts fondamentaux assurent la stabilité financière et la protection des assurés.

### **Section 02: Le cadre réglementaire de l'activité assurantiel en Algérie**

Lorsqu'il s'agit de souscrire un contrat d'assurance, il est primordial de suivre un cadre réglementaire rigoureux, une série de directives et de règles qui régissent les interactions entre les différentes parties impliquées dans le processus d'assurance.

En effet, la souscription à un contrat d'assurance ne se limite pas à un simple accord entre l'assureur et l'assuré ; en Algérie, elle est soumise à un ensemble de normes légales, éthiques et techniques qui garantissent la protection des intérêts de toutes les parties concernées,

Dans cette section, nous examinerons en détail le cadre réglementaire des assurances en Algérie. Nous aborderons les différentes composantes de ce cadre, y compris l'autorité de contrôle, la législation, les normes prudentielles, la protection des consommateurs, la supervision et le contrôle, ainsi que les réformes qui ont été entreprises par la législature algérienne dans le secteur de l'assurance grâce à divers développements législatifs, l'adaptation aux normes internationales. Chacun de ces éléments contribue à assurer l'intégrité, la transparence et la robustesse du secteur des assurances, garantissant ainsi la confiance des assurés et la stabilité financière du pays.

#### **1. Les organismes de contrôle et de régulation d'assurance en Algérie**

Les entités de régulation et de contrôle jouent un rôle essentiel, veillant à ce que les compagnies d'assurances respectent les normes légales et éthique, après l'indépendance, l'Algérie a opté pour un monopole d'état sur les transactions économiques, y compris le secteur de d'assurance, les entreprises nationales ont été mises en place pour sécuriser la notification au moyen de l'ordonnance d'assurance N°95-07, ainsi que la loi sur l'assurance n°06-04 modifié et complété par l'ordonnance précédente, comme prévu à l'article 619 du code civil algérien.

##### **1.1.L'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS)**

Elle a pour objet la supervision et la régulation du secteur des assurances. En tant qu'organe de réglementation principal, l'ACAPS est chargée de surveiller, contrôler et réglementer les activités des compagnies d'assurance opérant sur le territoire algérien. Son mandat s'étend à divers aspects, notamment la protection des intérêts des assurés, la garantie

de la solvabilité des compagnies d'assurance, et la promotion d'une concurrence saine et équitable au sein du marché.

En vertu de son mandat, l'ACAPS exerce une supervision étroite sur les opérations des compagnies d'assurance, veillant à ce qu'elles respectent les normes légales et éthiques établies. Cela inclut la vérification de la conformité des produits d'assurance proposés, la surveillance des pratiques commerciales, et la garantie de la transparence dans la gestion des fonds des assurés.

Parallèlement à l'ACAPS, d'autres organismes contribuent également à la réglementation du secteur des assurances en Algérie. Parmi eux, on trouve :

### **1.2. Le Ministère des Finances**

Il élabore les politiques générales et les réglementations spécifiques qui guident le fonctionnement de ce secteur. Ces politiques et réglementations visent à assurer la stabilité financière, la protection des assurés et la création d'une concurrence saine et équitable au sein du marché des assurances.

Le Ministère des Finances émet des directives et des circulaires qui définissent les règles et les normes que les compagnies d'assurance doivent suivre dans leurs opérations. Ces directives peuvent concerner divers aspects, tels que la solvabilité des compagnies d'assurance, la gestion des risques, les pratiques de tarification et la protection des consommateurs.

Il exerce également un contrôle sur les activités des assureurs en examinant et en approuvant les demandes d'agrément des compagnies d'assurance et des intermédiaires d'assurance. Il peut également intervenir dans la résolution des litiges entre les compagnies d'assurance et les assurés, en veillant à ce que les intérêts des parties prenantes soient protégés.

De plus, la Banque d'Algérie, en tant qu'autorité de supervision du système financier, joue un rôle crucial dans la réglementation des activités des assureurs, notamment en ce qui concerne la gestion des risques et la conformité aux normes prudentielles.

Ensemble, ces organismes travaillent en collaboration pour assurer un environnement réglementaire solide et sécurisé pour le secteur des assurances en Algérie, favorisant ainsi la confiance des assurés et la stabilité du marché.

### 2. Législation et réglementation en Algérie

Sous le régime de la réglementation des assurances en Algérie, plusieurs décrets et ordonnances détaillent les obligations et les responsabilités des compagnies d'assurance ainsi que les droits des assurés.

#### 2.1. Les lois régissant le secteur des assurances en Algérie

Le secteur des assurances est réglementé conformément à plusieurs textes de lois, et ordonnances dont principalement celle-ci:

*Ordonnance n° 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances, modifiée et complétée et ses textes d'application.*

*Ordonnance n° 03-12 26 aout 2003, relative à l'obligation d'assurance des catastrophes naturelles et à l'indemnisation des victimes et ses textes d'application.*

*Ordonnance n° 96-06 du 10 janvier 1996, relative à l'assurance-crédit à l'exportation et ses textes d'application ;*

*Ordonnance n° 74-15 du 30 janvier 1974, relative à l'obligation d'assurance des véhicules automobiles et au régime d'indemnisation des dommages, modifiée et complétée et ses textes d'application.*<sup>10</sup>

### 3. Les principes généraux du contrat d'assurance

Les principes généraux du contrat d'assurance régissent les relations entre l'assuré et l'assureur

#### 3.1. Définition

Le législateur algérien définit le contrat d'assurance dans l'article 619 du code civil algérien « l'assurance est un contrat par lequel l'assureur s'oblige, moyennant des primes ou autres versement pécuniaires, à fournir à l'assuré ou au tiers bénéficiaire au profit duquel l'assurance est souscrite, une somme d'argent, une rente ou une autre prestation pécuniaire, en cas de réalisation du risque prévu au contrat.»<sup>11</sup>

#### 3.2. Les obligations de l'assureur et de l'assuré

Lors de la souscription du contrat d'assurance, l'assuré et l'assureur se doivent de respecter mutuellement l'un envers l'autre les responsabilités, et les termes conclus dans le contrat, pour éviter toute sorte de litiges.

---

<sup>10</sup> Ordonnance 95-07 modifiée sept 08.doc

<sup>11</sup> Article 619 du code civil algérien

Il est primordial que l'**assuré** fournisse des informations précises et complètes afin d'assurer une évaluation adéquate des risques. Il est également tenu de régler les primes conformément aux modalités convenues et de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les dommages couverts par l'assurance.

- **L'assureur**, quant à lui, est tenu de payer les indemnités prévues en cas de sinistre, selon les conditions du contrat et dans les délais fixés par la législation. Il doit aussi communiquer à l'assuré toutes les renseignements requis sur les modalités de la police, les exclusions de garantie et les modalités de paiement des dommages.

Il y a donc un équilibre d'obligations dans cette relation contractuelle, où chaque partie s'engage à respecter ses responsabilités, conformément à la section 2 : Droits et obligations de l'assureur et de l'assuré, Article 12, Article 15 du code civil algérien, l'ordonnance 95-07.

### 3.3. Les caractères du contrat

**Consensuel** : Le contrat d'assurance est conclu par le consentement mutuel des parties, assuré et assureur, sans contrainte ni pression.

▪ **Synallagmatique** : Il implique des obligations réciproques entre l'assuré et l'assureur. L'assuré s'engage à payer les primes convenues, tandis que l'assureur s'engage à fournir la protection contre les risques spécifiés.

▪ **Aléatoire** : L'existence et l'étendue des obligations découlant du contrat d'assurance dépendent de la réalisation ou non de l'événement incertain assuré.

▪ **Successif** : Le contrat d'assurance se prolonge dans le temps et peut impliquer des paiements de primes et des prestations sur une période définie ou jusqu'à la survenance de l'événement assuré.

▪ **Onéreux** : Il implique un échange financier où l'assuré paie une prime en contrepartie de la garantie fournie par l'assureur.

▪ **Adhésion** : Les termes du contrat d'assurance sont généralement prédéfinis par l'assureur, l'assuré adhère aux conditions proposées sans négociation individuelle des termes du contrat.

▪ **Bonne foi** : Les parties doivent agir de manière honnête et loyale dans toutes leurs interactions liées au contrat d'assurance, en fournissant des informations exactes et en respectant les engagements contractuels

### 3.4. Les principes généraux du contrat d'assurance

▪ Le principe de bonne foi, exigeant que les parties fournissent des informations complètes et transparentes sur toutes les données pertinentes. La réciprocité de cette bonne foi entre

l'assureur et l'assuré est essentielle pour garantir l'intégrité de l'ensemble de l'opération

- Le principe des intérêts d'assurance stipule que les intérêts de l'assureur et de l'assuré doivent être alignés pour éviter toute forme de spéculation.
- Le principe de compensation, il impose à l'assureur de remplir ses obligations envers l'assuré en cas de réalisation du risque assuré, assurant ainsi le paiement des indemnités convenues.

La réglementation des assurances en Algérie joue un rôle essentiel dans la préservation des intérêts de toutes les parties concernées dans le processus d'assurance. Cette réglementation, supervisée par l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), assure que les compagnies d'assurance respectent les normes légales et éthiques, ce qui assure la stabilité et la transparence du marché. De plus, les principes fondamentaux qui régissent les contrats d'assurance, comme la bonne foi et la répartition des risques, garantissent un équilibre dans les relations entre l'assuré et l'assureur. Grâce à cette combinaison de réglementations et de principes, la confiance des assurés est renforcée et leur protection financière est assurée, ce qui consolide le secteur des assurances en Algérie.

## Section 3 : l'assurance automobile : spécificités de la branche

L'invention de l'assurance automobile a vu le jour vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle permettant ainsi d'adapter le concept d'assurance déjà existant à un nouveau mode de transport.

Au fil des décennies, l'automobile est devenue un pilier essentiel de nos sociétés, le moyen de transport le plus couramment utilisé mais également le plus risqué car les conséquences d'un accident peuvent être dramatiques sur tous les aspects (plan économique, matériel que corporel), ce qui a poussé les automobilistes à s'assurer et ce qui a suscité des défis inédits en matière de sécurité et de responsabilité chez les assureurs, stimulant ainsi la création de produits d'assurance spécifiquement adaptés à ce secteur émergent. En Algérie, la législation a évolué pour rendre obligatoire la souscription à une assurance responsabilité civile automobile, afin de protéger tant les conducteurs que les tiers en cas d'accident. Cette mesure s'inscrit dans une tendance mondiale visant à renforcer la sécurité routière et à protéger les parties prenantes contre les conséquences financières potentiellement désastreuses des accidents de la route. Parallèlement, l'évolution et l'émergence de sociétés d'assurances automobiles concurrentes à développer l'élaboration de contrats d'assurance flexibles qui peuvent s'ajuster aux besoins et au budget de chaque individu ; nous allons maintenant définir l'assurance automobile en mettant en lumière ses spécificités.

### 1. Définition de l'assurance automobile

« Le contrat d'assurance automobile est généralement un contrat multirisque conçu pour couvrir une variété de risques, notamment la responsabilité civile envers les tiers, le vol, l'incendie, ainsi que les dommages subis par le véhicule assuré. Il peut également inclure des garanties complémentaires telles que la défense et le recours contre les tiers, ainsi que l'assistance »<sup>12</sup>

« L'automobile représente d'un côté une part très importante du patrimoine des individus, d'un autre côté, elle est exposée aux accidents qui causent la mortalité, la chose qui a poussé les individus à s'assurer contre ses sinistres, et les états de rendre ce genre d'assurance obligatoire pour sa partie responsabilité civile »<sup>13</sup>

<sup>12</sup> Voir le guide des assurances en Algérie, édition 2009 KPMG, p59.

<sup>13</sup> Jérôme YEATMAN, op.citép126-132. Voir aussi les articles 44-49(incendie et risque divers) et article 191-191 (responsabilité civile automobile) de l'ordonnance 95/07.

L'assurance automobile consiste à ce que l'assuré paye une prime périodique à l'assureur afin de garantir que ce dernier l'indemniseras en cas de dommages causés à son véhicule ou à des tiers en cas d'accident, de vol ou d'autres événements couverts par le contrat d'assurance. Il s'agit d'une mesure financière cruciale pour les conducteurs, car elle permet de couvrir les frais élevés liés aux réparations des véhicules endommagés, aux soins médicaux et aux autres dépenses liées à un accident de la route.

L'assurance automobile occupe une place prépondérante dans le secteur économique algérien. Elle se définit comme un contrat d'assurance automobile qui est comme suit :

### **1.1.Définition du contrat d'assurance automobile**

« Une assurance automobile est une assurance qui couvre les dommages causé avec un véhicule automobile. Cette couverture est régie dans un contrat s'appelant contrat d'assurance automobile »<sup>14</sup>

A travers cette définition, on peut définir le contrat d'assurance automobile comme étant un accord légal par lequel l'assureur s'engage à fournir une couverture financière contre les risques liés à la possession et à l'utilisation d'un véhicule automobile. En contrepartie du paiement d'une prime périodique, l'assureur indemnise l'assuré en cas de dommages causés à son véhicule ou à des tiers, conformément aux termes et aux conditions spécifiés dans le contrat.

### **1.2.La tarification**

Le processus de tarification désigne la manière dont l'assureur évalue le coût de la couverture d'assurance automobile pour les individus qui souhaitent s'assurer. Ainsi, l'assureur évalue les risques liés à l'assuré et à son véhicule, puis fixe une prime adéquate en conséquence. La tarification est déterminée par les assureurs en fonction de plusieurs éléments : l'âge et l'expérience de conduite du conducteur, l'historique de conduite, le type de véhicule assuré, son utilisation prévue et la région géographique où il est circulant. L'objectif de la tarification est de représenter le niveau de risque pris par l'assureur en assurant la couverture du véhicule, tout en assurant une rentabilité tout en offrant une protection adéquate à l'assuré.

La tarification se divise en deux formes distinctes : La tarification à priori et à posteriori

---

<sup>14</sup> J.Landelet et J.Pechinot ; assurance automobile ; 2<sup>ème</sup> édition ; 2003 ; page 10.

- **La tarification à priori** se base sur des statistiques et des données générales. L'assureur établit les primes avant d'analyser les données spécifiques de l'assuré. En revanche, **la tarification à posteriori** ajuste les primes en fonction des comportements et antécédents de conduite de l'assuré, afin de refléter plus précisément le risque réel encouru.

### 1.3. La souscription du contrat d'assurance automobile

Afin d'élaborer le contrat, il faut souscrire en suivant trois étapes cruciales :

- **Soumettre une demande d'assurance** : Le processus commence par un formulaire à remplir, dans lequel la personne souhaitant s'assurer fournit : des informations sur lui-même, des informations sur le véhicule (la marque, le modèle, l'année de fabrication, Couleur...les caractéristiques spécifiques du véhicule) et antécédents de sinistres et l'historique de conduite, pour compter le bonus ou le malus et pour que l'assureur détermine correctement le montant de la prime.
- **La proposition de l'assurance** : Suite à la demande, l'assureur présentera une proposition d'assurance, cette proposition englobe tous les détails de polices d'assurance envisager et des montants de garanties ; franchises.
- **Activation et paiement de la couverture** : Afin de finaliser, la personne souhaitant s'assurer se doit de payer la prime d'assurance conformément aux modalités convenues avec l'assureur. Ainsi, la couverture prend effet à la date spécifiée dans la proposition d'assurance, généralement à partir de la date de paiement ou à une date ultérieure convenue.
- **Détermination de la franchise** : La franchise est le montant que payer par l'assuré avant que l'assurance ne couvre les dommages. La franchise varie selon de différents facteurs tels que le la compagnie d'assurance et le type de couverture...
- **Inclusions et exclusions** : La proposition d'assurance et la police d'assurance détaillent ce qui est couvert (inclusions) et ce qui n'est pas couvert (exclusions) par la garantie. Les inclusions peuvent englober des éléments tels que la responsabilité civile, le vol, l'incendie, les dommages matériels, etc. Les exclusions spécifient les situations ou les événements qui ne sont pas couverts par la police, comme les actes intentionnels, la conduite en état d'ivresse

### 1.4. Loi et classification des véhicules automobiles

D'après l'article 1er de l'ordonnance n°74-15 du 30 janvier 1974 relative à l'obligation d'assurance des véhicules automobiles et au régime d'indemnisation des dommages, toute

personne physique ou morale détenant un véhicule terrestre à moteur est dans l'obligation de souscrire une assurance avant sa mise en circulation. Cette disposition a pour objectif de garantir la prise en charge des dommages causés au tiers par le véhicule assuré en cas d'accident.

Cette définition qui renvoie au terme "véhicule" dans ce contexte elle englobe tous les engins terrestres à moteur, y compris leurs remorques ou semi-remorques et leurs chargement.

Et les catégories de véhicules automobiles sont :

- Véhicules terrestres conçus pour être attelés à un véhicule terrestre à moteur et destinés au transport de personnes ou de biens.
- Tout appareil terrestre attelé à un véhicule terrestre à moteur
- Tout autre engin pouvant être assimilé, par voie de décret, aux remorques ou semi-remorques.
- Véhicules de tourisme : transport personnel et familial.
- Véhicules utilitaires légers : véhicules commerciales ou professionnelles, tels que les fourgonnettes ou les petits camions.
- Véhicules utilitaires lourds : C'est véhicules de grande taille utilisés à des fins commerciales, tels que les camions qui transportent des marchandises.
- Deux-roues motorisés : Cela englobe les motos, les scooters et les cyclomoteurs.
- Véhicules tout-terrain (VTT) : C'est des véhicules conçus pour être tout-terrain, comme les quads ou les motoneiges.
- Autres véhicules spécialisés : les remorques spécialisées, les engins de chantier, etc.

### 1.5. Les primes

Les primes sont la somme d'argent que les assurés versent, périodiquement généralement, aux compagnies d'assurance pour obtenir une protection en cas de survenance de sinistre.

Le coût de la police d'assurance est défini par ces primes, qui sont calculées en fonction de différents éléments, tels que l'âge du conducteur, son expérience de conduite, le type de véhicule assuré, la région géographique, ainsi que les garanties et options sélectionnées. Ils jouent un rôle crucial dans le maintien de la couverture d'assurance en place et peuvent

différer en fonction des risques perçus par l'assureur.

### 1.6. Les garanties du contrat d'assurance automobile

Le contrat assurance automobile est une assurance obligatoire qui a pour but de garantir le conducteur d'un véhicule automobile contre les conséquences des dommages matériels ou corporels causés par son véhicule à des tiers. En fonction du type de contrat souscrit, l'assurance automobile peut également couvrir les dommages matériels pour le véhicule assuré et les dommages corporels du conducteur.<sup>15</sup>

En Algérie, les différents types de contrats d'assurance automobile disponibles sur le marché comprennent une gamme variée de garanties, notamment :

#### ➤ **Les garanties obligatoires :**

##### ● ***Responsabilité Civile (RC)***

La responsabilité civile est une garantie obligatoire en Algérie, elle impose à toute personne de réparer les dommages qu'il cause à autrui, que ce soit intentionnellement ou par négligence. Elle constitue une garantie essentielle puisque elle permet de protéger les assurés en couvrant les conséquences financières des dommages corporels ou matériels causés à des tiers.

La RC revêt une importance particulière, elle garantit la prise en charge d'indemniser les victimes des dommages causés par le véhicule assuré. Elle couvre les frais médicaux, les réparations de véhicules endommagés et les compensations pour les blessures corporelles.

On distingue deux principaux types de RC en automobile :

##### - ***Responsabilité civile contractuelle***

Elle découle de la signature du contrat d'assurance, quand l'une des parties du contrat ne respecte pas ses obligations contractuelles.

#### **Par exemple :**

S'il l'assuré ne respecte pas ces obligations contractuelles, en omettant de déclarer un accident dans les temps, et que cela cause un préjudice à l'assureur (qui ne peut alors pas traiter le dossier correctement), la responsabilité civile contractuelle pourrait être engagée.

L'assureur pourrait alors refuser d'indemniser pour cet accident ou l'assuré réclame des dommages et intérêts, au motif que l'assuré n'a pas respecté ses engagements contractuels

---

<sup>15</sup> François Couilbant, Michel Latrasse, constant Eliashberg, les grands principes de l'assurance, Éditions L'Argus, 2003, P.87.

### - **Responsabilité civile délictuelle ou quasi-délictuelle**

Cela s'applique en l'absence de contrat entre l'auteur du dommage et la victime. C'est une situation où un conducteur cause un accident par négligence ou imprudence, sans qu'il y ait nécessairement de lien contractuel entre les parties.

#### **Par exemple :**

Si un conducteur ne fait pas attention et cause un accident, il pourrait être tenu responsable des dommages même s'il n'y a pas de contrat entre lui et les autres personnes impliquées dans l'accident. Aussi, si la personne responsable de l'accident, l'assurance pourrait même lui appliquer un malus, ce qui augmenterait le coût de sa prime d'assurance.

La (RC) assure ainsi la protection financière des tiers impliqués dans un accident où l'assuré est responsable, couvrant les frais médicaux, les réparations de véhicules et les indemnités pour les blessures corporelles.

#### ➤ **Les garanties facultatives :**

##### ● ***Tous Risques(TR):***

La garantie TR est une couverture étendue et qui est la plus coûteuse, puisqu'elle couvre tous les sinistres quelles que soient les circonstances, elle est principalement adressée aux véhicules neufs, ou aux conducteurs qui parcourent de longs kilométrages, elle comporte :

- Garantie aux dommages physiques : Si l'assuré est responsable, cette garantie prend en charge les dommages corporels de l'assuré et sur les tiers impliqués dans l'accident.
- Garantie aux dommages matériels : Cela couvre également les dommages causés au véhicule, quels que soient les circonstances de l'accident, que l'assuré en TR soit responsable ou non.
- Garantie aux dommages tous accidents : Elle couvre tous les types d'accidents, qu'il s'agisse d'une collision, ou un choc avec un objet fixe ou mobile, d'un renversement, d'une inondation, d'une tempête
- Garanties aux dommages complémentaires : En plus de la RC, la garantie TR comprend des garanties supplémentaires telles que : le Bdg, l'incendie, le vol, etc.

- ***Dommages Collision(DC):***

Elle intervient contre les dommages subis par le véhicule de l'assuré en cas de collision avec un autre véhicule ou un objet, c'est une couverture qui est indépendamment de la responsabilité, qui signifie qu'elle couvre les dommages au véhicule quel que soit le responsable de l'accident.

La garantie DC peut se présenter notamment :

- Collision avec des véhicules : Elle couvre les dommages causés à votre véhicule lors d'une collision avec un autre véhicule sur la route. Cela peut inclure des accidents tels que les collisions arrière, latérales ou frontales
- Couvrir les dommages matériels : la garantie DC prend en charge la remise en état des pièces endommagées par la réparation de ces pièces à l'état ou elle était à la veille de survenance du sinistre.
- Sinistre survenu avec des objets fixes ou mobiles : elle garantit contre les accidents survenu avec des objets fixes, par exemple : un portail, un mur, ou bien des : animaux sauvages.
- Franchise : C'est une somme d'argent que l'assuré doit payer avant que l'assurance ne commence à couvrir les frais de réparation ou de remplacement du véhicule endommagé.

- ***Bris de Glace(BDG):***

La couverture BDG indemnise les dégâts liée aux vitres brisées du véhicule, elle couvre typiquement:

- Un impacte de projectiles ou de pierre : dégâts causés par des pierres projetées sur la route, objets ou débris volants peuvent être couverts.
- DC : en cas de collision avec des véhicules et que les vitres se brise.

La garantie peut couvrir plusieurs types de vitres : le pare-brise, les vitres latérale, les vitres arrière, et cela dépend selon les termes conclu dans le contrat.

- ***Vol et Incendie :***

**Vol :**

C'est une garantie qui intervient si l'assuré déclare que sa voiture est volée, ainsi l'assureur lui rembourse la valeur du véhicule, moins toute franchise applicable.

- L'assuré se doit de déclarer le vol à temps et fournir des documents comme : une déclaration à la police.

### **L'incendie :**

Si le véhicule de l'assuré est endommagé ou détruit par un incendie causés par différentes situations, telles qu'un court-circuit électrique, etc., suite l'évaluation des dégâts par un expert, l'assureur couvrira les coûts de réparation ou de remplacement, moins toute franchise applicable.

- **Assurés à bord:**

Il s'agit d'une couverture pour les dommages subis par les passagers du véhicule de l'assuré en cas d'accident.

- **Autres garanties :**

- **Défense et Recours(DR):**

En cas ou l'assuré est impliquer dans un litige, Elle prend en mesure une défense juridique

- **Assistance :**

C'est une garantie qui permet intervient si le véhiculé tombe en panne, par exemple : le dépannage, le remorquage du véhicule, l'assistance routière, etc.

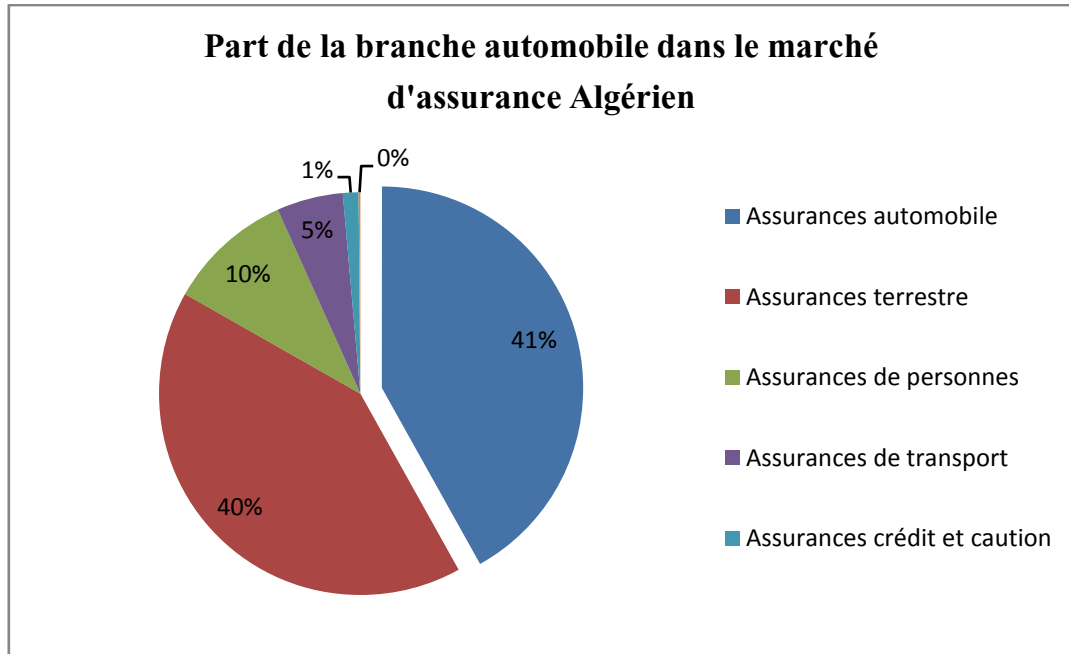
## **2. Exploration du chiffre d'affaires de la branche automobile sur le marché des assurances en Algérie**

En 2022, le chiffre d'affaires de la branche automobile sur le marché algérien s'élevait à 64,779 milliards de dinars algériens (DA), Cela représentait une part importante du marché des assurances en Algérie, ce qui a atteint un chiffre d'affaires global de 162,6 milliards de DA cette année-là.

En 2023, le chiffre d'affaires de la branche automobile a connu une progression, atteignant 65,806 milliards de DA. Cette augmentation de 1,59% entre 2022 et 2023 montres que la branche automobile reste un segment dynamique et en croissance sur le marché des assurances en Algérie.

Cette évolution positive du chiffre d'affaires automobile s'inscrit dans le contexte d'une progression globale du secteur des assurances en Algérie, qui a enregistré une hausse de 3,5% de son chiffre d'affaires en 2023 par rapport à 2022, atteignant 169,6 milliards de DA<sup>16</sup>

**Figure N°01 : La part de la branche automobile dans le marché d'assurance en Algérie en 2023**



Source : Réalisé par nos soins, selon les données du site : <https://www.atlas-mag.net/article/compagnies-d-assurance-algeriennes-classement-2019>

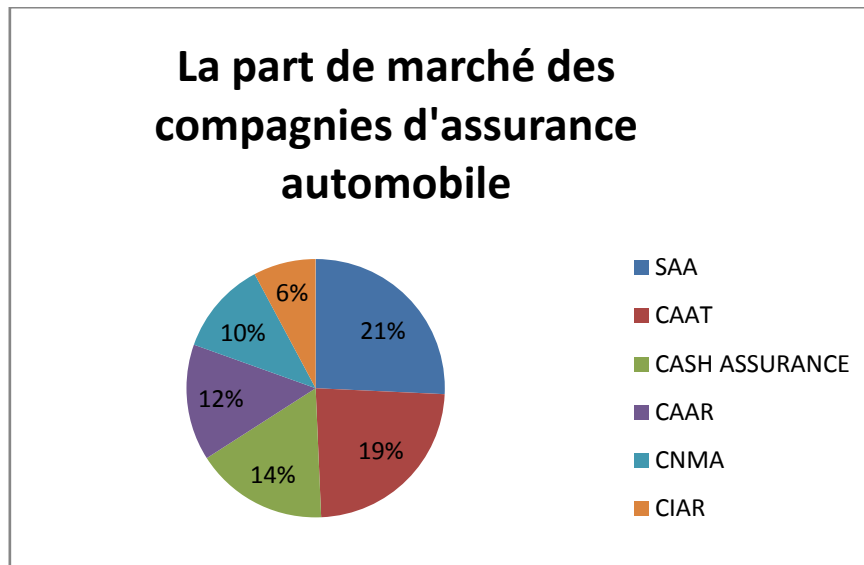
Cela démontre la prédominance de l'assurance automobile, ce qui reflète probablement l'importance du parc automobile et de la demande pour ce type de couverture dans le pays

### 2.1. La part de marché des compagnies d'assurance automobile

En Algérie, le marché des compagnies d'assurance automobile est vaste, et comporte plusieurs concurrents, notamment ces compagnies capitales, qu'on va classer selon le pourcentage du chiffre d'affaires réalisé :

<sup>16</sup> "Algerie-eco.com" : "Assurances : un chiffre d'affaires de 169,6 milliards Da en 2023 (+3,5%)" ; consulté le : 20/03/2024 à 15h07

Figure N°02 : Part de marché des compagnies d'assurance automobile en Algérie 2022<sup>17</sup>



Source : Réalisé par nos soins, selon les données du site : <https://www.atlas-mag.net/article/compagnies-d-assurance-algeriennes-classement-2019>

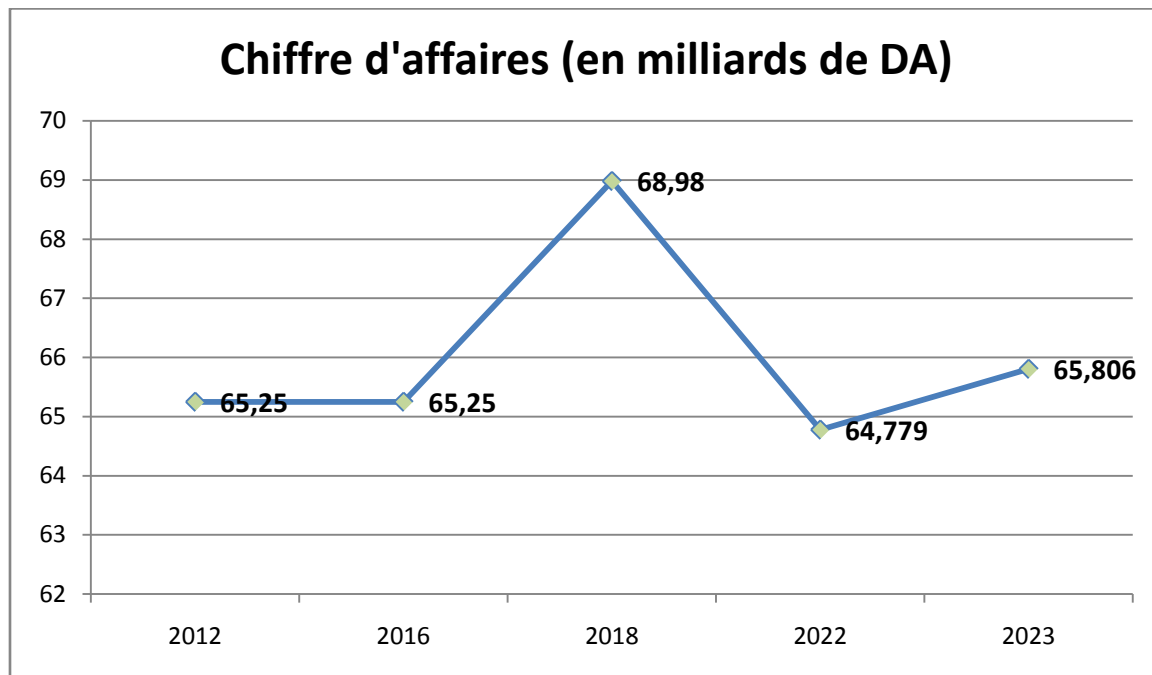
On remarque donc qu'avec une part de marché de 21%, la **SAA** occupe la première position, démontrant sa forte présence et son importance sur le marché des assurances en Algérie, suivi de près de **CAAT** avec 19% de part de marché, la **CAAT** se positionne comme un acteur majeur dans le secteur des assurances en Algérie

**CASH** Assurances : Avec une part de marché de 14%, **CASH** Assurances détient une part significative du marché, soulignant sa contribution importante à l'industrie des assurances dans le pays, suivi de la **CAAR** (Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance) : La **CAAR** occupe la quatrième place avec une part de marché de 12%, consolidant sa position parmi les compagnies d'assurance les plus influentes en Algérie.

<sup>17</sup> Réalisé par nos soins, selon les données du site : <https://www.atlas-mag.net/article/compagnies-d-assurance-algeriennes-classement-2019> consulté le : 20/03/2024 à 17h

### 2.2. L'évolution du chiffre d'affaires de la branche automobile

Figure N° 03 : L'évolution du chiffre d'affaires de la branche automobile



Source : Réalisé par nos soins

A travers ces années, on constate que : En 2012 et 2016, le chiffre d'affaires reste stable à 65,25 milliards de DA. En 2018, une légère augmentation est observée, avec un chiffre d'affaires atteignant 68,98 milliards de DA. Cependant, en 2022, une diminution significative est enregistrée, avec le chiffre d'affaires chutant à 64,779 milliards de DA. En 2023, bien que légère, une reprise semble être amorcée, le chiffre d'affaires remontant à 65,806 milliards de DA. Cette variation peut être attribuée à plusieurs facteurs économiques mondial tel que : la pandémie de COVID-19, ou les mesures de confinement, les restrictions de déplacement et l'incertitude économique ont probablement affecté les dépenses des consommateurs dans le secteur automobile. Puis une légère reprise en 2023 pourrait indiquer une certaine stabilisation progressive à mesure que l'économie commence à se redresser.

Enfin, L'assurance automobile en Algérie reste un produit d'appel essentiel pour la sécurité routière et la protection des conducteurs ainsi que des tiers en cas d'accidents.

Elle couvre un large éventail de risques, incluant la responsabilité civile, Aussi, Le processus de souscription implique plusieurs étapes, notamment la soumission d'une demande, la proposition d'assurance et le paiement de la prime. La tarification, qu'elle soit effectuée avant ou après l'analyse des données de l'assuré, vise à évaluer le niveau de risque et à fixer des

primes adéquates, et pour finir malgré les fluctuations causées par des facteurs externes comme l'assurance automobile demeure un secteur dynamique et vital de l'économie algérienne, garantissant la sécurité et la stabilité financière des conducteurs.

En conclusion, l'étude portée sur le cadrage théorique de l'assurance démontre qu'il joue un rôle essentiel à plusieurs niveaux. Sur le plan social, l'assurance offre la sécurité et la protection aux individus contre les risques de la vie, répondant à leurs besoins de se prémunir contre les aléas, et ayant une valeur morale indéniable en permettant aux individus d'accroître leur indépendance et leur liberté. Sur le plan économique, l'assurance est un instrument de protection du patrimoine des individus et des entreprises, générant des masses financières importantes que les compagnies injectent dans l'économie, contribuant ainsi à l'investissement national et au financement de l'économie. En Algérie, le cadre réglementaire encadre les conditions d'exercice, les obligations des assureurs et les droits des assurés, visant à assurer la stabilité et la solvabilité du secteur, ainsi que la protection des consommateurs, à travers des aspects tels que l'agrément, la gouvernance, les exigences de fonds propres et la gestion des risques.

Ainsi, l'analyse des différentes sections étudiées sur le cadre théorique de l'activité assurantielle révèle l'importance cruciale de chaque aspect dans le fonctionnement global de l'industrie de l'assurance.

Les généralités et les concepts clés de l'assurance, pose les fondations essentielles en définissant les principes fondamentaux tels que le risque, la prime, la garantie et l'indemnisation. Ensuite, le cadre réglementaire de l'activité assurantielle en Algérie, qui met en lumière l'importance de la régulation pour assurer la stabilité, la solvabilité et la protection des parties prenantes dans ce secteur, notamment à travers la loi 06/04 du 20 février 2006, qui modifie et complète l'ordonnance 95/07 du 25-01-1995.

Enfin, la dernière section s'est concentrée sur les spécificités de l'assurance automobile, soulignant les particularités de cette branche en termes de couverture, de tarification et de gestion des sinistres.

En combinant ces aspects, il apparaît clairement que le cadre théorique de l'activité assurantielle est un ensemble complexe et interdépendant de concepts, de réglementations et de pratiques spécifiques qui contribuent à la robustesse et à l'efficacité du secteur de l'assurance dans son ensemble.

# ***Chapitre II :***

*L'analyse financière en assurance*

Dans le cadre de notre recherche approfondie sur la rentabilité dans la branche automobile, il est primordial de mener une analyse financière rigoureuse. Cette analyse vise à évaluer la santé financière des entreprises opérant dans ce secteur spécifique, offrant ainsi un aperçu de leur performance économique et de leur viabilité à long terme.

Pour répondre adéquatement aux enjeux de cette recherche, ce chapitre se concentrera sur la présentation détaillée des principaux états financiers clés : le bilan, et le compte de résultat (CR) spécifique aux compagnies d'assurance.

Ainsi que sur les équilibres financiers et les ratios. Ces éléments constituent le pilier fondamental permettant de saisir la situation économique et financière des assureurs évoluant dans le domaine de l'assurance automobile.

Le bilan, en tant que tableau synthétique des actifs, passifs et capitaux propres d'une entreprise, offre une vision globale de sa situation patrimoniale. De son côté, le TCR détaille les flux financiers liés à l'activité de l'entreprise, mettant en lumière ses revenus, dépenses et bénéfices.

Ces éléments constituent le pilier fondamental permettant de saisir la situation économique et financière des assureurs évoluant dans le domaine de l'assurance automobile, de plus ce sont des indicateurs clés permettant d'évaluer la stabilité et la performance opérationnelle de ces assureurs.

Dans cette perspective, cette présentation revêt une importance particulière dans l'optique de comprendre les spécificités du diagnostic financier pour les sociétés d'assurances.

En effet, elle constitue une étape cruciale de la recherche, précédant l'analyse des résultats.

### Section 1 : Présentation des états financiers des compagnies d'assurance

Les états financiers sont des rapports comptables détaillés qui présentent de manière exhaustive la santé économique et financière d'une compagnie d'assurance à une date donnée et pour une période définie. Ils constituent des outils essentiels permettant d'analyser la performance financière et opérationnelle de l'entreprise, ainsi que sa capacité à atteindre ses objectifs stratégiques et à répondre à ses engagements envers les parties prenantes.

Les principaux états financiers d'une compagnie d'assurance sont :

#### 1. Le bilan :

Selon MIRVAL Gérard : « Le bilan représente l'image du patrimoine de l'entreprise d'assurance à une date donnée avec ce qu'elle possède à l'actif (des investissements financiers) et ce qu'elle doit au passif (les fonds propres aux actionnaires et provisions techniques à ses assurés) ».

Selon BARUCH Philippe : « Un bilan comptable est un tableau représentatif du patrimoine de l'entreprise qui montre à un moment donné l'ensemble des ressources et des emplois de l'entreprise. Le bilan comptable sera utilisé pour l'analyse de l'équilibre financier de l'entreprise ».

A travers ces définitions, le bilan peut être défini comme étant un document comptable qui présente la situation financière d'une entreprise à un moment donné. Il démontre les composants essentiels de l'entreprise, notamment l'actif (ce que l'entreprise possède) et le passif (ce que l'entreprise doit).

Il permet ainsi de comprendre la santé financière de l'entreprise en indiquant ses ressources et ses obligations à une date précise.

Le bilan fournit une vision précise de la structure financière de la branche. Cela permet de mesurer la capacité de la branche à gérer ses ressources et à faire face à ses engagements, ce qui est crucial pour évaluer sa rentabilité.

### 1.1. Présentation du bilan :

#### 1.1.1. Actif du bilan :

**Tableau N° 01 : Actif du bilan**

Actif	Note	N brut	N Amort- Prov	N Net	N-1 Net
<b>Actif Non courants</b>					
Écart d'acquisition-goodwill passif ou négatif					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Bâtiments					
Immeubles de placement					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en concession Immobilisation en cours					
Immobilisations financières					
Titres mis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres actifs financiers non courants					
Impôts différés actif					
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants					
<b>TOTAL 1- ACTIF NON COURANT</b>					
<b>ACTIF COURANT</b>					
Provisions techniques d'assurance					
Part de la coassurance cédée					
Part de la réassurance cédée					
Créances et emplois assimilés					
Cessionnaires et cédants débiteurs					
Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs					
Autres débiteurs					
Impôts et assimilés					
Autres créances et emplois assimilés					
Disponibilités et assimilés					
Placements et autres actifs financiers courants					
Trésorerie					
<b>TOTAL 2 – ACTIF COURANT</b>					
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>					

Source : Avis N°89 relatif à la présentation des états financiers des sociétés d'assurances

### 1.1.2. Passif du bilan :

**Tableau N° 02 : Passif du bilan**

Passif	Note	Montant net N	Montant net N-1
CAPITAUX PROPRES Capital émis Capital non appelé Primes et réserves-réserves consolidées Écarts de réévaluation Écarts d'équivalence Résultat net-résultat net par groupe Autres capitaux propres report- à nouveau			
<b>Part de la société consolidant</b>			
<b>Part des minoritaires</b>			
<b>Total 1 : capitaux propres</b>			
Passifs non courants Emprunts et dettes financières impôts (différés et provisionnés) Autres dettes non courantes Provisions réglementées Provisions et produits constatés d'avance			
<b>Passif 2 : passif non courant</b>			
passifs courants Fonds de valeurs reçus des réassureurs Provisions techniques d'assurance -Opérations directes - acceptations Dettes et comptes rattachés - Cessionnaires et cédants créditeurs -Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs Impôts crédit Autres dettes Trésorerie passif			
<b>Total 3 : Passif courants</b>			
<b>Total général passif</b>			

Source : Avis N°89 relatif à la présentation des états financiers des sociétés d'assurances

### 1.1.3. Les particularités du bilan des compagnies d'assurance

Les compagnies d'assurance se distinguent dans leur bilan en raison de la nature spécifique de leur activité axée sur la gestion des risques et des engagements futurs liés à des événements incertains. En conséquence, leur bilan présente des caractéristiques uniques.

Premièrement, les actifs des compagnies d'assurance sont principalement composés d'investissements financiers tels que des actions, des obligations, des prêts et d'autres instruments financiers, nécessaires pour générer des rendements afin de couvrir les engagements envers les assurés.

Deuxièmement, les passifs des compagnies d'assurance intègrent des provisions techniques, représentant les engagements contractuels liés aux polices d'assurance. Ces provisions sont évaluées en tenant compte des risques associés aux sinistres futurs, nécessitant des estimations actuarielles précises pour assurer la solvabilité de l'entreprise.

De plus, le bilan des compagnies d'assurance reflète un cycle de production inversé par rapport aux entreprises traditionnelles.

- **Le cycle de production inversé**

Le concept de cycle de production inversé met en lumière un principe fondamental de la tarification en actuariat : la prime d'assurance est calculée en fonction de la projection des coûts futurs liés à un assuré, et non en fonction des sinistres passés qu'il a pu subir.

#### 1.1.3.1. A l'actif

L'actif du bilan représente l'ensemble des ressources économiques contrôlées par l'entreprise, qui sont susceptibles de produire des avantages économiques futurs.

L'actif est classé en deux grandes catégories : l'actif non courant (ou actif à long terme) et l'actif courant (ou actif à court terme).

- a. Actif non courant (ANC)**

L'actif immobilisé, également appelé actif non courant, englobe les ressources destinées à rester dans l'entreprise pour plusieurs années, soutenant ses opérations à long terme et contribuant à sa valeur patrimoniale. Cet actif se subdivise en plusieurs catégories :

### 1- Écart d'acquisition Goodwill Positif ou négatif :

Il représente la différence entre le prix payé pour acquérir une société et la juste valeur de ses actifs nets identifiables. Un goodwill positif signifie que l'entreprise a payé plus que la juste valeur des actifs nets, tandis qu'un goodwill négatif signifie le contraire.

- C/207 : Goodwill positif
- C/2807 : Goodwill positif ou négatif
- C/2907 : Goodwill positif ou négatif

### 2- Les immobilisations incorporelles : C/20

Ces immobilisations représentent des actifs non matériels que l'entreprise possède, et dont la durée est à long terme, il s'agit de :

- C/ 203 : Frais de recherche et développement ;
- C/ 204 : Logiciels informatiques et assimilés ;
- C/ 205 : Concessions et droits similaires brevets, licences, marques ;
- C/ 207 : Écart d'acquisition (ou goodwill) : qui représente la valeur estimée des actifs incorporels.

### 3- Les immobilisations corporelles : C/21

Les immobilisations corporelles désignent un bien physique détenu par une entreprise qui lui sert à soutenir ses activités opérationnelles tels que : la production, la fourniture d'actifs ou de services, la location, l'utilisation à des fins administratives

Les actifs sont détenus pour une utilisation à long terme dans les opérations commerciales de l'assureur et sont généralement sujets à l'amortissement sur plusieurs années, ces immobilisations corporelles comprennent :

- C/ 211 : Terrains
- C/ 212 : Agencements et aménagements de terrains ;
- C/ 213 : Constructions ;
- C/ 2131 : Bâtiments ;
- C/2135 : Installations générales, Agencements, Aménagements des constructions ;
- C/ 2138 : Ouvrages d'infrastructure ;
- C/ 215 : Installations techniques ;
- C/ 218 : Autres Immobilisations Corporelles

### 4- Les immobilisations financières :

Les immobilisations financières représentent les investissements à long terme dans des instruments financiers tels que des actions et des obligations. Ces investissements constituent l'utilisation des actifs de l'entreprise pour acquérir des titres, comme :

Les participations dans d'autres sociétés (titres mis en équivalence, autres participations et créances rattachées, autres titres immobilisés),

Ainsi que les prêts et autres actifs financiers non courants.

On peut distinguer les comptes suivants :

- C/ 261 : Titres de filiales ;
- C/ 262 : Autres formes de participations
- C/ 265 : Titres de participation évalués par équivalence
- C/ 266 : Créances rattachées à des participations de groupe
- C/ 267 : Créances rattachées à des participations hors groupe
- C/ 268 : Créances rattachées à des sociétés en participation

### b. Actif courant (AC)

Contrairement à l'actif immobilisé, l'actif circulant ou actif courant représente les ressources de l'entreprise qui sont destinées à être convertis en liquidités dans les opérations courantes à court terme (1an), il comporte :

#### 1. Les provisions techniques d'assurance :

- C/38 : Part de la coassurance cédée.
- C/39 : Part de la réassurance cédée.

#### 2- Créances et Emplois assimilés :

- Cessionnaires et cédants débiteurs :
  - C/40 : Créances sur les cessionnaires et cédants.
  - C/490 : Débiteur concernant ces créances.
- Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs :
  - C/41 : Créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance.
  - C/491 : Débiteur concernant ces créances.

- Autres débiteurs (42-43-44 hors 444 à 447) :  
C/45-46 (hors C/4609) -C/486-C/489 : Autres débiteurs
- Impôts et assimilés :
  - C/444-C/445-C/447 : Provisions pour impôts et charges assimilées.
- Autres créances et emplois assimilés :
  - C/48 : Autres créances et emplois assimilés.

### 3- Disponibilités et assimilés :

- **Placements et autres actifs financiers courants :**
  - C/50 (hors C/509) : Placements et autres actifs financiers courants.
  - C/590 : Montants en attente de placement ou autres actifs financiers courants.
- **Trésorerie [51 (hors519) -52-53-54]:**
  - C/591 à C/594 : Montants en caisse, en banque ou en transit, constituant la trésorerie de l'entreprise.

#### 1.1.3.2. Au Passif :

Le passif est enregistré au côté droit du bilan il représente l'ensemble des obligations financières et des dettes que doit l'entreprise que ce soit à des créanciers, ou fournisseurs, ou aux tiers, on retrouve :

##### a. Capitaux propres :

Les capitaux propres sont les ressources fournies par les actionnaires et laissent apparaître le montant de l'investissement des actionnaires dans l'entreprise. Ils comprennent les éléments suivants :

- C/101 : Capital émis : La valeur nominale des actions émises par l'entreprise et détenues par les actionnaires.
- C/109 : Capital non appelé : La partie du capital émis qui n'a pas encore été appelée par les actionnaires.
- C/103, C/106 : Primes et réserves consolidées : Les montants accumulés provenant des bénéfices non distribués, tels que les réserves légales, de réévaluation et de dividendes non distribués.

- C/105 : Écarts de réévaluation : Les différences entre la juste valeur des actifs et leur valeur comptable, reflétant une plus-value latente.
- C/107 : Écarts d'équivalence : Les écarts entre la valeur de marché des investissements et leur valeur comptable, utilisés pour refléter la valeur économique réelle des participations.
- C/12 : Résultat net : Le bénéfice net réalisé par l'entreprise, généralement distribué aux actionnaires sous forme de dividendes après affectation à d'autres réserves.
- Autres capitaux propres :
  - Report à nouveau C/11 : solde des bénéfices ou pertes non distribués des exercices antérieurs, reportés au bilan suivant.
  - Part de la société consolidant : Partie des capitaux propres de la société mère dans le groupe consolidé.
  - Part des minoritaires (1) : Partie des capitaux propres détenue par des actionnaires minoritaires dans les filiales consolidées.

### b. Passif non courant (PNC)

Le passif non courant comprend les obligations financières et les dettes dont l'échéance est prévue au-delà d'un an.

Cette catégorie comprend :

#### 1. Emprunts et dettes financières : C/16, C/17

Le montant des emprunts et des dettes financières à long terme de l'entreprise, généralement contractés pour financer ses activités ou ses investissements à long terme.

#### 2. Impôts :

- **Impôts différés C/134** : Montant des impôts différés, représentant les impôts à payer ou à récupérer ultérieurement en raison de différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et des passifs.
- **Impôts provisionnés C/155** : Montant des impôts provisionnés, constitués pour couvrir les obligations fiscales futures de l'entreprise.
- **Autres dettes non courantes C/229** : Montant des autres dettes à long terme de l'entreprise qui ne rentrent pas dans les catégories spécifiques mentionnées.

### 3. Provisions :

- **Provisions réglementées C/14** : le montant des provisions réglementées, constituées en conformité avec des exigences réglementaires spécifiques.
- **Provisions et produits constatés d'avance C/15, hors 155** : Montant des provisions à long terme pour des risques et charges futurs, à l'exception des impôts provisionnés.
- **Produits constatés d'avance C/131-C/132** : Montant des produits reçus par avance mais à constater dans les exercices futurs, tels que des revenus prépayés ou des avances reçues sur des contrats à exécuter.

#### c. Passif courant (PC)

Le passif courant d'une société d'assurance correspond aux obligations et aux dettes à court terme qu'elle doit régler dans un délai d'un an ou moins. Ce passif englobe plusieurs postes à savoir les provisions techniques, les obligations financières, les dettes ayant un échéancier inférieur à un an.

Il est constitué de ces éléments :

#### 1. Les provisions Techniques : Classe 3

Elles représentent les charges liées à l'exécution des contrats d'assurance, qui doivent être réparties entre les provisions de primes et de sinistres,

Les provisions techniques en assurance sont cruciales pour anticiper et couvrir les risques associés à l'activité ; les provisions de primes, représentant la part des primes non acquises à la clôture de l'exercice, sont créditées sur des comptes spécifiques, tandis qu'elles sont débitées à l'ouverture de l'exercice pour être reportées sur d'autres comptes. En parallèle, les provisions de sinistres évaluent le coût estimé des sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, ajusté des paiements déjà réalisés. Le choix entre la méthode de l'inventaire permanent ou intermittent pour la gestion des provisions de sinistres dépend des préférences de l'entreprise, bien que la méthode permanente soit souvent privilégiée pour un meilleur suivi des sinistres à payer.

Les comptes associés aux provisions techniques sont les suivant :

- C/300 : Provisions de primes sur opérations directes
- C/310 : Provisions de primes sur acceptations
- C/380 : Provisions pour quote-part des primes reçues d'avance sur acceptations (facultatif)

- C/390 : Provisions pour quote-part des primes reçues d'avance sur opérations directes (facultatif)
- Les provisions de sinistres: Elles représentent le montant estimé nécessaire pour régler les sinistres survenus au cours de l'exercice, mais non encore réglés à la date de clôture.
- C/320 : Provisions de sinistres sur opérations directes
- C/330 : Provisions de sinistres sur acceptations
- C/382 : Provisions pour quote-part des sinistres sur acceptations non encore liquidées (facultatif)
- C/392 : Provisions pour quote-part des sinistres sur opérations directes non encore liquidées (facultatif)
- De plus les opérations de réassurance et coassurance sont prises en compte dans le montant de la provision technique à travers les comptes :
- C/(38) débiteur : Part de la coassurance cédée dans les provisions techniques.
- C/(39) débiteur : Part de la réassurance cédée dans les provisions techniques.

### **2. Les obligations à court terme comprennent :**

C/41 : Fonds de valeurs reçus des réassureurs : Les fonds reçus des compagnies de réassurance pour couvrir les sinistres, à utiliser dans les délais courts.

C/42 : Provisions techniques d'assurance : Les montants réservés pour couvrir les sinistres et les prestations à verser aux assurés, nécessitant une liquidité immédiate.

C/43 : Opérations directes : Montant réservé pour couvrir les sinistres et les prestations à verser aux assurés, reflétant les engagements contractuels à court terme.

C/44 : Acceptations : Montant réservé pour couvrir les risques acceptés par l'entreprise, représentant des engagements à court terme.

C/45, C/46, C/48, C/519 : Dettes et comptes rattachés, notamment aux cessionnaires, cédants, assurés et intermédiaires d'assurance, à payer dans un horizon court.

C/444, C/445 : Impôts crédit : Crédits d'impôt à recevoir, à récupérer dans un futur proche.

### 2. Le compte de résultat :

Selon FERRIBRIQUET : Le compte de résultat représente une synthèse de l'activité de l'entreprise aux cours de l'exercice (entre deux bilan) il est structuré en trois parties qui représente les éléments liés à l'exploitation, les éléments liés aux aspects financiers et aux provenant des phénomènes qui ne correspondent pas à l'activité normal de l'entreprise (les éléments exceptionnels).<sup>18</sup>

#### 2.1. Définition

Le compte de résultat souvent appelé "Compte de Résultat Technique" représente un document comptable qui expose les performances financières de l'entreprise sur une période donnée, habituellement sur une base annuelle.

Cet état financier réunit l'ensemble des produits et des charges de l'exercice, sans tenir compte de leur date d'encaissement ou de paiement effectif.

Il est élaboré à partir des soldes des comptes de gestion qui sont :

**Classe06** : Compte des charges

**Classe07** : Compte des produits

Le compte de résultat occupe une place centrale dans l'évaluation de la rentabilité de la branche assurance automobile, puisqu'il détaille les produits et les charges de l'activité sur une période donnée, ainsi en décomposant les principaux postes, tels que les primes émises, les charges de sinistres, les commissions et les frais de gestion, le compte de résultat fournit une vision précise des leviers de rentabilité.

Et cela met en lumière l'évolution et les facteurs clés qui impactent la performance.

---

<sup>18</sup> BRIQUET. Ferri. Les plans de financement édition. Économica 1997.P .45

### 2.2. Présentation Schématique du compte de résultat (Cr)

**Tableau N° 03 : Présentation Schématique du compte de résultat (Cr)**

RUBRIQUES	NOTES	OPERATIONS BRUTES N	CESSIONS ET RETROCESSIONS N	OPERATIONS NETTES N	OPERATIONS NETTES N - 1
Primes émises sur opérations directes Primes acceptées Primes émises reportées Primes acceptées reportées					
<b>I-Primes acquises à l'exercice</b>					
Prestations sur opérations directes Prestations sur acceptations					
<b>II-Prestations de l'exercice</b>					
Commissions reçues en réassurance Commissions versées en réassurance					
<b>III-Commissions de réassurance</b>					
<b>IV -Subventions d'exploitation d'assurance</b>					
<b>V-MARGE D'ASSURANCE NETTE</b>					
Services extérieurs & autres consommations Charges de personnel Impôts, taxes & versements assimilés Production immobilisée Autres produits opérationnels Autres charges opérationnelles Dotations aux amortissements, provisions & Pertes de valeur Reprise sur pertes de valeur et provisions					

<p><b>VI-RÉSULTAT TECHNIQUE OPÉRATIONNEL</b></p> <p>Produits financiers</p> <p>Charges financières</p> <p><b>VI-RÉSULTAT FINANCIER</b></p> <p><b>VII-RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔTS (V + VI)</b></p> <p>Impôts exigibles sur résultats ordinaires</p> <p>Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires</p> <p><b>TOTAL DES PRODUITS ORDINAIRE</b></p> <p><b>TOTAL DES CHARGES ORDINAIRES</b></p> <p><b>VIII-RÉSULTAT NET DES RÉSULTAT ORDINAIRES</b></p> <p>Éléments extraordinaires (produits) (à préciser)</p> <p>Éléments extraordinaires (charges) (à préciser)</p> <p><b>IX-RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE</b></p> <p><b>X-RÉSULTAT NET DE</b></p>					
---	--	--	--	--	--

<b>L'EXERCICE</b>					
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence (1)					
<b>XI-RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ (1)</b>					
Dont part des minoritaires (1)					
<b>Part du groupe (1)</b>					

**Source** : Avis N°89 relatifs à la présentation des états financiers des sociétés d'assurances

### 2.3. Structure du compte de résultat

Le compte de résultat d'une entreprise reflète une vue détaillée de la performance financière, de l'entreprise en décomposant l'ensemble des activités et transactions qui impactent ses résultats.

En assurance, contrairement à d'autres industries, où les revenus sont souvent générés par la vente de biens ou de services, le modèle économique des compagnies d'assurance repose sur la gestion des risques et la perception de primes.

Le Cr d'assurance présente des distinctions significatives dans sa structure. Les primes perçues des assurés constituent la principale source de revenus. Ces primes sont ensuite complétées par les rendements générés par les investissements des fonds propres et des provisions techniques de l'entreprise.

Cependant, l'aspect le plus complexe du compte de résultat des compagnies d'assurance réside dans la gestion des sinistres et des dépenses liées aux prestations.

Contrairement à d'autres entreprises où les coûts de production sont plus stables et prévisibles, les compagnies d'assurance doivent anticiper et provisionner pour les éventualités

des sinistres, ce qui peut varier considérablement en fonction de divers facteurs, tels que les conditions économiques, les catastrophes naturelles et les évolutions réglementaires.

La structure du compte de résultat se divise en plusieurs rubriques pour présenter de manière détaillée les opérations financières de l'entreprise. Chaque rubrique, comme les opérations brutes de l'année, les cessions et rétrocessions, et les opérations nettes, permet de comprendre les flux financiers sur une année. Les notes associées offrent des explications supplémentaires sur ces opérations. Cette structuration fournit une vue claire et concise de la performance financière annuelle de l'entreprise, essentielle pour les analyses et les décisions.

Ainsi le Cr comporte plusieurs catégories distinctes comme suit :

### **Primes Émises (ou Émises à Reporter):**

Les primes émises représentent le montant total des primes facturées aux assurés au cours de la période considérée.

#### **Les primes émises à reporter**

Qui sont des montants facturées mais qui ne sont pas encore considérées comme acquises, généralement en raison de l'échéance de paiement des primes.

La formule de calcul est comme suit:

$$Primes\ Émises\ à\ Reporter = Primes\ Émises\ (N) - Primes\ Acquises\ (N).$$

### **Primes Acquises**

Les primes acquises représentent le montant des primes qui sont effectivement gagnées par la compagnie d'assurance au cours de la période considérée.

Elles sont calculées selon la formule :

$$\begin{aligned} Primes\ Acquises \\ &= Primes\ Émises\ (N) - Primes\ Émises\ à\ Reporter\ (N) \\ &+ Primes\ Émises\ à\ Reporter\ (N - 1). \end{aligned}$$

### **Prestations de l'Exercice:**

Les prestations de l'exercice représentent le montant total des prestations versées aux assurés au cours de la période considérée. Elles sont déterminées par la formule :

$$Prestations\ de\ l'Exercice = Montant\ Total\ des\ Sinistres\ (N).$$

### **Commissions de Réassurance:**

Le cas d'une entreprise transférant ces risques en réassurance, ils représentent les montants payés à d'autres compagnies d'assurance pour assurer une partie du risque souscrit.

### **Subventions d'Exploitation d'Assurance:**

C'est les montants reçus par la compagnie d'assurance pour aider à couvrir les frais opérationnels.

### **Marge d'Assurance Nette:**

La marge d'assurance nette représente la différence entre les primes acquises et les prestations de l'exercice, ajustées des commissions de réassurance.

Calculé par la formule :

$$\begin{aligned} \text{Marged'AssuranceNette} \\ &= \text{PrimesAcquises} - \text{Prestationsdel'Exercice} \\ &\quad - \text{CommissionsdeRéassurance.} \end{aligned}$$

### **Résultat Technique Opérationnel:**

Il représente le résultat net des opérations d'assurance, déterminé par la formule :

$$\begin{aligned} \text{RésultatTechniqueOpérationnel} \\ &= \text{Marged'AssuranceNette} - \text{ChargesOpérationnelles.} \end{aligned}$$

### **Résultat Financier: (RF)**

C'est le résultat net des opérations financières de la compagnie, y compris les revenus d'investissement et les frais financiers.

Calculé selon la formule :

$$\text{Résultat Financier} = \text{Revenus d'Investissement} - \text{Frais Financiers.}$$

### **Résultat Ordinaire Avant Impôts :**

$$\begin{aligned} \text{RésultatOrdinaireAvantImpôts} \\ &= \text{RésultatTechniqueOpérationnel} + \text{RésultatFinancier.} \end{aligned}$$

### **Résultat Net de l'Exercice:(RN)**

Le résultat net de l'exercice représente le résultat final de la compagnie après avoir pris en compte tous les revenus, les charges et les impôts.

Il est calculé par la formule :

*Résultat Net del' Exercice*

$$= \text{Résultat Ordinaire Avant Impôts} + \text{Résultat Extraordinaire} \\ - \text{Impôts.}$$

Enfin cette section à présenter les états financiers conformément aux normes et au secteur d'assurance.

Le bilan, ainsi que le compte de résultat, qui saisit la nature particulière des actifs et des passifs qui caractérisent ce secteur, marqué par la prédominance des investissements financiers et la gestion rigoureuse des provisions techniques.

En définitive, la présentation des états financiers des compagnies d'assurance constitue une fenêtre essentielle pour les parties prenantes, offrant une vision comptable et claire de la santé économique et de la capacité à honorer les engagements dans un environnement soumis à des risques et à des incertitudes constants. Cette compréhension approfondie est indispensable pour prendre des décisions éclairées et assurer la confiance des investisseurs, des régulateurs et des assurés dans le fonctionnement de ces institutions financières cruciales.

### Section 2 : Les équilibres financiers en assurance automobile

Les équilibres financiers sont cruciaux dans notre démarche d'analyse de profitabilité de la branche d'assurance automobile, car ce sont des éléments essentiels pour comprendre la situation financière de cette branche, ils nous offrent un aperçu des défis et des opportunités pour améliorer la profitabilité de la branche assurance automobile, assurant ainsi sa pérennité dans un environnement en constante évolution.

On va donc présenter ces équilibres financiers qui sont principalement :

- Le Fonds de Roulement (FR), le Fonds de Roulement (FR), Net Global (FRNG), et le Besoin en Fonds de Roulement (BFR), Le fonds de roulement propre (FRP), la trésorerie nette (TN).

#### 1. Le fonds de roulement (FR)

##### 1.1. Définition :

Le fonds de roulement (FR) est un indicateur global qui reflète l'équilibre financier de l'entreprise. Il résulte de la confrontation entre la liquidité des éléments de l'actif et l'exigibilité des dettes au passif

Selon Serge EVRAERT : « Le fonds de roulement net global ou fonds de roulement fonctionnel est égale à la différence entre les ressources et les emplois stables ou cycliques ». <sup>19</sup>

Selon Pierre RAMA : « Le fonds du roulement net global est la partie des ressources durable qui concourt au financement de l'actif circulant ». <sup>20</sup>

En d'autres termes, le FR représente l'excédent des ressources stables sur les immobilisations nettes. C'est une ressource financière "stable" car aucune obligation de remboursement ne pèse sur les capitaux propres et l'échéancier de remboursement des financements à long terme met l'entreprise à l'abri d'un remboursement intégral à court terme

Un FR positif indique un équilibre financier stable, tandis qu'un FR négatif révèle un équilibre financier instable où les actifs circulants ne suffisent pas à couvrir les dettes à court terme.

<sup>19</sup> EVRAERT, S. Analyse et diagnostic financier. Edition Eyrolles. Paris 1992.P. 106

<sup>20</sup> RAMA, P. Analyse et diagnostique financier. Edition d'organisation. Paris 2001. P.71.

Le fond de roulement peut être calculé par deux méthodes différentes :

- **Première méthode : à partir du haut de bilan :**

$$\text{FRNG} = \text{Actif Circulant (AC)} - \text{Dettes à Court Terme (DCT)}^{21}$$

- **Deuxième méthode : à partir du bas de bilan :**

$$\text{FRNG} = \text{Capitaux Permanents (CP)} - \text{Valeurs Immobilisées (VI)}$$

### 1.2. Interprétation du fond de roulement

L'interprétation du fond de roulement se base sur trois (03) cas suivants :

- **Si le FR > 0 :** Un FR positive (+) signifie que l'entreprise est capable de financer l'intégralité de ses immobilisations avec ses capitaux permanents et de générer un excédent de ressources lui permettant de couvrir une partie du cycle d'exploitation.

**Figure N° 4 : cas du FRNG positive**

Actif Immobilisés (AI)	Capitaux permanents (CP)
Actif circulant (AC)	FRNG (+)
	Dettes à court terme (DCT)

**Si le FR < 0 :** Un FR négative (-) signifie que les capitaux permanents ne suffisent pas à financer l'intégralité des immobilisations. Autrement dit l'entreprise finance une partie de ces immobilisations par ces dettes à court terme (DCT), alors que les Dettes à Court Terme (DCT) sont impossible à se transformés en liquidité, dans ce cas la situation de l'entreprise est délicat (difficile).

<sup>21</sup> J.Barreau, J.Delahaye, F.Delahaye, « gestion financière manuel application », 13e édition DUNOD, Paris 2004, Page 153.

**Figure N°5 : cas du FRNG négatif**

<b>Actifs Immobilisés (AI)</b>	<b>Capitaux permanents</b>
<b>FRNG (-)</b>	<b>Dettes à court Terme (DCT)</b>
<b>Actif circulant (AC)</b>	

- **Si le FR = 0** : Le fond de roulement nul, cela indique une harmonisation totale entre la structure des emplois et des ressources, c'est-à-dire que les actifs immobilisés sont financés uniquement par les capitaux permanents, tandis que les actifs circulants couvrent exactement les dettes à court terme.

**Figure N°6 : cas du FRNG = 0**

<b>Actifs Immobilisés (AI)</b>	<b>Capitaux permanents (CP)</b>
<b>Actif circulant (AC)</b>	<b>Dettes à Court Terme (DCT)</b>

### 1.3. Les différents types du fond de roulement :

Il existe trois (03) types :

#### 1.3.1. Le fond de roulement propre (FRP) :

Il offre une utilité analytique moins étendue que le fonds de roulement net. Néanmoins, il est souvent utilisé pour évaluer l'indépendance financière d'une entreprise et sa capacité à financer ses immobilisations. En calcule le FRP comme suite :

<b>FRP = Capitaux Propres (CP) – Actifs Immobilisés (AI)</b>
--

L'interprétation du fonds de roulement propre (FRP) représente deux cas :

- **Si le FRP > 0** : cela signifie que les immobilisations sont entièrement financées par

les ressources propres, ce qui implique que les capitaux propres dépassent la valeur des actifs immobilisés.

- **Si le FRP < 0** : cela indique que les immobilisations sont principalement financées par des ressources autres que les capitaux propres de l'entreprise, ce qui suggère que la valeur des capitaux propres est inférieure à celle des actifs immobilisés.

### 1.3.2. Le fond de roulement étranger (FRE) :

Il permet d'évaluer la contribution des dettes de l'entreprise à son financement global. En calcul le FRE comme suit :

$$\text{FRE} = \text{Dettes à Long et Moyen Terme (DLMT)} + \text{Dettes à Court Terme (DCT)}$$

### 1.3.3. Le fond de roulement net ou permanent :

Le fonds de roulement net évalue la liquidité de l'entreprise, considérée comme adéquate lorsque les actifs circulants excèdent les engagements à court terme. Il peut également être interprété comme la mesure selon laquelle les capitaux permanents financent l'ensemble des immobilisations de l'entreprise.

- **Si le fond de roulement net est négatif (FRP < 0)** : cela indique que certaines immobilisations sont financées par des dettes à court terme contractées auprès des fournisseurs ou des établissements de crédit.
- **Si le fond de roulement net est positif (FRP > 0)** : cela indique que l'entreprise dispose d'une marge de sécurité adéquate pour financer son cycle d'exploitation. Cependant, il convient de noter que le calcul du fonds de roulement peut être effectué à deux niveaux différents.

## 2. Besoin en fond de roulement

### 2.1. Définition du besoin en fond de roulement

Selon J-Y.Eglem, A. Philipps et C. Rauket, Le BFR est défini comme suit : « L'actif circulant est la partie de l'actif dont l'essentiel assure le cycle d'exploitation de l'entreprise et qui passe à chaque renouvellement de cycle de la forme d'actifs physique (stocks) à la forme de créances, puis de disponibilités, lesquelles se transforment à nouveau en actifs physiques pour recommencer un nouveau cycle ».<sup>22</sup>

<sup>22</sup> YEGLEM, J, PHILIPPES, A, RAULET, C. Analyse comptable et financière. 8eme Edition. Paris. 2000. P.59

**Selon Christophe Thibierge :** « Le besoin de fonds de roulement (BFR) représente la différence entre les actifs d'exploitation (stocks et créances clients) et les dettes d'exploitation. Il s'agit de la différence entre les besoins nés du cycle d'exploitation (financement des stocks et des créances) et les ressources d'exploitation (dettes à court terme) »<sup>23</sup>

En résumé, le BFR représente le besoin de financement du cycle d'exploitation, résultant du décalage entre les paiements aux fournisseurs et les encaissements des clients. Il correspond aux fonds nécessaires pour couvrir ce décalage et assurer la continuité de l'activité.

### 2.2. Les méthodes de calculs BFR :

Il se calcule par deux (02) méthodes différentes :

- **La première méthode :**

$$\text{BFR} = (\text{Valeurs d'exploitation} + \text{Valeurs réalisables}) - (\text{Dettes à court terme} - \text{Dettes financières})$$

- **La deuxième méthode :**

$$\text{BFR} = (\text{Actif circulant} - \text{Valeur Disponible}) - (\text{Dettes à Court Terme} - \text{Dettes Financières})$$

### 2.3. Interprétation du besoin en fonds de roulement

Il existe trois cas pour interpréter le BFR :

- **Si BFR > 0 (positif) :** cela signifie que les actifs d'exploitation de l'entreprise dépassent ses ressources d'exploitation. Dans cette situation, l'entreprise doit trouver des moyens de financer ces besoins à court terme. Elle peut le faire soit en utilisant son excédent de ressources à long terme, comme son fonds de roulement, soit en recourant à des ressources financières supplémentaires à court terme, telles que des concours bancaires.

<sup>23</sup>THIBIERGE, Christophe. Analyse financière .Paris. décembre 2005. P.46

**Figure N° 7 : cas BFR > 0 :**

<b>VE</b>		<b>DCT</b>
+		-
		<b>DF</b>
<b>VR</b>	<b>BFR</b>	

- **Si BFR < 0 (négatif) :** cela signifie que les actifs d'exploitation de l'entreprise sont inférieurs à ses ressources d'exploitation. En d'autres termes, l'entreprise dispose de ressources financières à court terme excédentaires par rapport à ses besoins opérationnels. Dans cette situation, l'entreprise n'a pas besoin de financer ses activités d'exploitation, car ses passifs à court terme dépassent ses besoins de financement pour ses actifs d'exploitation

**Figure N° 8 : cas BFR < 0 :**

<b>VE</b>		
+		
<b>VR</b>		
	<b>BFR</b>	<b>DCT</b>

- **Si BFR = 0 (nul) :** cela signifie que les actifs d'exploitation de l'entreprise sont égaux à ses ressources d'exploitation. En d'autres termes, l'entreprise dispose de ressources financières à court terme qui correspondent exactement à ses besoins opérationnels. Dans cette situation, l'entreprise n'a pas besoin de financer ses activités d'exploitation, car ses passifs à court terme sont suffisants pour financer ses actifs à court terme.

Figure N° 9 : cas BFR = 0 :

<b>VE</b>		
+		<b>DCT</b>
<b>VR</b>		

### 3. La trésorerie nette

#### 3.1. Définition de la trésorerie :

La trésorerie d'une entreprise peut être appréhendée de deux manières distinctes, en fonction de l'approche adoptée. Dans un premier temps, elle se définit comme la disparité entre ses besoins financiers et ses ressources de financement. Les besoins sont généralement évalués à l'aide du besoin en fonds de roulement, tandis que les ressources disponibles pour répondre à ces besoins sont appelées le fonds de roulement. La trésorerie nette de l'entreprise correspond alors au solde entre ces besoins et ces ressources. Si les besoins dépassent les ressources, la trésorerie de l'entreprise sera négative (inscrite au passif du bilan), tandis que si les ressources sont supérieures aux besoins, la trésorerie sera positive (inscrite à l'actif du bilan).

En outre, la trésorerie d'une entreprise englobe l'ensemble de ses disponibilités financières lui permettant de couvrir ses dépenses à court terme. Dans ce contexte, la trésorerie nette d'une entreprise se calcule en faisant la différence entre sa trésorerie d'actif et sa trésorerie de passif. Cette mesure, parfois appelée trésorerie nette, correspond à la différence entre les actifs financiers et les passifs financiers liquides.

#### 3.2. Mode de calcul de la trésorerie nette :

On peut calculer la trésorerie nette par deux méthodes différentes

- **1ère méthode :**

La trésorerie reflète la situation globale de l'entreprise en ce qui concerne ses activités financières à court terme. Elle est généralement calculée à partir du haut du bilan financier :

$$\text{Trésorerie nette} = \text{Fonds de roulement (FR)} - \text{Besoin en Fond de Roulement (BFR)}$$

- 2ème méthode :

Elle se calcule par l'approche du bas du bilan financier selon la formule suivante :

$$\text{Trésorerie nette} = \text{Disponibilité} - \text{Dettes Financière à Court Terme}$$

### 3.3. L'interprétation économique de la trésorerie

- **Si la TN > 0 : ce qui signifie que  $FRN > BFR$  donc la Trésorerie est positive.**

Une trésorerie positive indique que les capitaux permanents de l'entreprise sont suffisants pour financer les actifs immobilisés et générer un excédent de fonds de roulement, qui est utilisé pour couvrir le besoin en fonds de roulement.

- **Si la TN < 0 : ce qui signifie que  $FRN < BFR$  donc la Trésorerie est négative.**

Une trésorerie négative indique que les capitaux propres de l'entreprise ne suffisent pas à financer les actifs immobilisés, et une partie de ces actifs est financée par des dettes à court terme. Dans ce cas, l'entreprise dispose d'une liquidité insuffisante pour couvrir ses besoins financiers à court terme.

- **Si la TN = 0 : ce qui signifie que  $FRN = BFR$  donc la Trésorerie est nulle.**

Une trésorerie nulle, signifie que les capitaux arrivent à financer les valeurs immobilisées sans dégager un excédent, dans ce cas il est préférable d'augmenter le fonds de roulement et réduire le besoin en fonds de roulement.

En conclusion, ces équilibres financiers, fournissent des repères essentiels quant à la compréhension de la situation financière.

En se penchant sur ces éléments fondamentaux, nous pouvons mieux appréhender les besoins de cette industrie et ainsi garantir sa viabilité et sa pérennité dans un contexte en perpétuelle évolution.

### Section 3 : le diagnostic financier par ratios

Les ratios représentent des indicateurs clés de l'analyse et la performance financière d'une entreprise, distinguées en trois catégories :

- Ratios d'activité,
- Ratios techniques et financiers,
- Ratios sur les résultats.

Contrairement aux entreprises traditionnelles, les compagnies d'assurance ont des structures financières et des activités spécifiques, ce qui nécessite à ce que les ratios soient adaptés à leur secteur d'activité.

Généralement calculer par des analystes financiers externes, ou à travers des agences de notations, ou bien par les compagnies elle-même qui s'auto calculent leurs ratios en internes.

Ils sont souvent calculés sur des périodes régulières, généralement trimestrielles ou annuelles, pour permettre un suivi continu de la performance de l'entreprise.

Ainsi, cette analyse périodique permet de détecter les forces et les faiblesses, de mesurer la structure financière, les équilibres financiers, +la trésorerie et l'activité de l'entreprise.

L'étude des ratios, démontre une perspective plus approfondie de l'entreprise sur une période donnée, puisque le résultat des ratios calculé reflète la santé financière de l'entité conformément aux normes de la performance financière et la bonne gestion rationnelle, mais aussi les résultats des ratios doivent être comparés aux entreprises concurrentes,

Ce qui permet une évaluation plus précise de l'entreprise, de la profitabilité, rentabilité et de la capacité à générer de la valeur (propres ressources) mais aussi sur le marché économique et financier.

#### 1. Définition des ratios :

Le ratio est défini comme l'indicateur financier qui est utilisé pour évaluer de multiples aspects de la performance et de la santé financière d'une entreprise

Il existe de multiples ratios dont chacun offre des informations précieuses sur des aspects spécifiques de l'entreprise, permettant ainsi aux gestionnaires, aux investisseurs et aux régulateurs de mieux comprendre sa performance financière et opérationnelle.

« Les ratios sont aussi définis comme des indicateurs qui nous renseignent sur la situation et l'équilibre financier de l'entreprise. L'étude de l'évolution de ces indicateurs est plus significative car elle permet une analyse dans le temps et dans l'espace. Pour cela, pour une analyse par les ratios, il est important de se baser sur au moins deux ou trois exercices au plus afin d'observer et d'analyser les variations significatives. »<sup>24</sup>

### 2. Mode de calcul des ratios :

Il existe de multiples ratios en assurance, tels que : les ratios de sinistralité, les ratios de rentabilité, les ratios de profitabilité, solvabilité, les ratios de liquidité et les ratios de gestion des risques.

Chacun a un objectif spécifique puisque, ciblant des aspects précis de la situation financière de l'entreprise, ainsi leurs modes de calcul diffèrent, et les résultats sont évalués soit en :

- Taux.
- Chiffres.
- En degré.
- En nombre de jours.

### 3. Les ratios et indicateurs en assurance non vie :

Les ratios sont multiples selon l'objectif de l'entreprise, de ce fait l'étude de cette recherche va se concentrer sur les ratios et indicateurs d'assurance qui sont classés comme suit :

- Ratios d'activité
- Ratios techniques et financiers
- Ratios sur les résultats

#### 3.1. Ratios d'activité

Il représente des indices qui mesurent la croissance de l'activité d'une compagnie d'assurance, on distingue les ratios suivants :

##### a) Taux de croissance des primes : (émises ou acquises)

---

<sup>24</sup> Polycopie sur l'AF de Bekour F épse. Amokrane page : 116

Le ratio des primes indique la croissance relative des primes acquises par rapport aux primes émises relative à deux exercices consécutifs, ainsi il calcule la croissance ou bien le développement du chiffre d'affaires de l'entreprise, cependant il démontre juste la hausse ou la baisse du chiffre d'affaires sans comprendre l'origine de sa progression

La variation de ses primes se calcule comme suit :

$$\text{Taux de croissances des primes émises} = \frac{\text{Primes émises (n)}}{\text{Primes émises (n-1)}}$$

$$\text{Taux de croissances des primes acquises} = \frac{\text{Primes acquises (n)}}{\text{Primes acquises (n-1)}}$$

Si le ratio est positif :

Il s'agit d'une croissance des primes acquises par rapport à l'exercice précédent,

Si le ratio est négatif :

Il s'agit d'une diminution des primes acquises par rapport à l'exercice précédent.

Il peut être influencé par les échéances des polices d'assurance. Si une grande partie des primes émises au cours d'une période donnée correspondent à des polices dont la couverture s'étend sur plusieurs périodes

### b) Taux de rétention des primes

Ce ratio traduit la politique de réassurance de l'entreprise, c'est-à-dire si elle maintient ses risques ou si elles les cèdent pour la réassurance.

La formule utilisée est la suivante :

$$\text{Taux de rétention des primes} = \frac{\text{Primes émises nettes (n)}}{\text{Primes émises brutes (n)}}$$

Si le taux de rétention des primes < 90% peut indiquer des problèmes dans la capacité de la compagnie d'assurance à retenir ses clients.

Si le taux de rétention des primes > 90% c'est que la compagnie garde la majorité de ses clients existants.

### c) Taux de croissance des affaires nouvelles :

Ce ratio concerne la distribution, il mesure la croissance du nombre des polices nouvelles souscrites, souvent comparée à l'exercice précédent.

Ce ratio est essentiel pour comprendre l'efficacité des efforts de prospection des clients et l'attraction de nouveaux clients par les différents canaux de distribution.

Il se calcule plus efficacement par branche ou par type de produit afin d'obtenir des résultats optimaux, c'est à dire en interne

La formule de ce ratio est la suivante :

$$\text{Taux de croissance des affaires nouvelles} = \frac{\text{Montant des affaires nouvelles (n)}}{\text{Montant des affaires nouvelles (n - 1)}}$$

### d) Taux de résiliation :

Ce ratio est important puisqu'il fournit des informations sur la fidélité des clients

Il se calcule comme suit :

$$\text{Taux de résiliation} = \frac{\text{Nombre des résiliations (n)}}{\text{Nombre de contrat en portefeuille 1/1/N}}$$

### e) Taux de croissance du portefeuille :

Il reflète la croissance ou l'évolution du portefeuille, à travers l'ensemble de contrats souscrits et ceux résiliés

La formule de calcul est la suivante :

$$\text{Taux de croissance du portefeuille} = \frac{\text{Nombre de contrats en portefeuille 31/1/N}}{\text{Nombre de contrat en portefeuille 1/1/N - 1}}$$

## 3.2. Ratios techniques et financiers

Ils représentent tout ce qui est de nature opérationnelles et budgétaires propres à la compagnie d'assurance dans la gestion de ses activités principales.

### a) Ratio de sinistralité (S/P) :

Le ratio (S/P), aussi connu sous le nom de ratios sinistres sur primes (S/P), est l'un des ratios les plus importants à calculer en compagnie d'assurance car c'est un indicateur clé utilisé pour évaluer la charge des sinistres par rapport aux primes collectées.

Il permet de mesurer l'efficacité de la compagnie à gérer les risques assurés et à maintenir une rentabilité adéquate.

## Chapitre II : L'analyse financière en assurance

La formule de calcul est la suivante :

$$\text{Ratio S/P} = \frac{\text{Charges des sinistres brutes (n)}}{\text{Primes acquise brutes (n)}}$$

Il est aussi calculer après la réassurance :

$$\text{Ratio S/P} = \frac{\text{Charges des sinistres nettes (n)}}{\text{Primes acquise nettes (n)}}$$

Le ratio de sinistralité, aussi connu sous le nom de ratios sinistres sur primes (S/P), est l'un des ratios les plus importants à calculer en compagnie d'assurance car c'est un indicateur clé utilisé pour évaluer la charge des sinistres par rapport aux primes collectées.

Il permet de mesurer l'efficacité de la compagnie à gérer les risques assurés et à maintenir une rentabilité adéquate.

Ce ratio compare les dépenses engagées pour indemniser les sinistres (charges des sinistres brutes) avec les revenus issus des primes acquises.

Si le ratio est élevé alors il indique une proportion importante des revenus dépensée pour couvrir les sinistres.

Si le ratio est bas alors il indique que l'entreprise doit revoir la maîtrise des coûts des sinistres par rapport aux revenus.

De plus, d'autres indicateurs tels que le coût moyen des sinistres, la fréquence des sinistres et la prime pure sont également utilisés pour évaluer la performance et guider la tarification des polices d'assurance.

Ces mesures fournissent des informations précieuses sur les coûts moyens par sinistre, le nombre de sinistres par rapport au nombre de contrats et le coût moyen du risque pour chaque contrat.

$$\text{Coût moyens des s} = \frac{\text{sinistres payés N} + \text{var. prov. sinistres}}{\text{nombre de sinistres}}$$

$$\text{Fréquence} = \frac{\text{Nombre de sinistres}}{\text{Nombre de contrats}}$$

$$\text{La prime pure} = \text{Coût moyen} \times \text{Fréquence}$$

### b) Ratio de frais :

C'est une vue de l'ensemble des dépenses de l'entreprise, distinctes en plusieurs catégories :

Il s'agit d'un aperçu de toutes les dépenses de l'entreprise, réparties en différentes catégories :

Le ratio de frais d'acquisition : Il désigne les dépenses que l'entreprise déploie afin d'attirer de nouveaux clients, incluant les commissions payées aux agents ou courtiers.

Le ratio de frais d'administration : évalue les coûts associés à la gestion globale de l'entreprise, tels que les rémunérations du personnel administratif et les coûts de fonctionnement des locaux.

Le ratio de frais de gestion des sinistres indique les dépenses liées à la gestion des réclamations, incluant les frais de traitement des sinistres et les frais de règlement. Enfin, le ratio de frais de gestion évalue les coûts associés à la gestion des contrats d'assurance, tels que les frais de souscription et de modification des contrats.

Dans leur ensemble, ces ratios offrent la possibilité d'évaluer la structure des dépenses de l'entreprise, de repérer les secteurs de dépenses prioritaires et de prendre des décisions stratégiques afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle de la compagnie d'assurance.

La formule de calcul de ces ratios est la suivante :

- **Ratio frais d'acquisition** =  $\frac{\text{Frais d'acquisition (n)}}{\text{Primes émises (n)}}$
- **Ratio frais d'administration** =  $\frac{(\text{Frais administration N} + \text{Autres charges techniques N})}{\text{Primes émises (n)}}$
- **Ratio de frais de gestion des sinistres** =  $\frac{\text{Frais de gestion des sinistres N}}{\text{Charges des sinistres N}}$  Ou  
 $\frac{\text{Frais de gestion des sinistres N}}{(\text{Sinistres payé N} + \text{var .prov .Sinistres N})}$
- **Ratio de frais de gestion de la police** =  $\frac{\text{Charges des sinistres brutes (n)}}{\text{Primes acquise brutes (n)}}$

### c) Ratio combiné :

Ce ratio permet d'estimer la possibilité d'un bénéfice avant de considérer les résultats financiers.

« Le ratio combiné permet d'évaluer la marge existante avant prise en compte du résultat financier. Plus le ratio ne baisse plus le résultat technique s'améliore. Un ratio supérieur à 100% signifie que la marge avant prise en compte du résultat financier est négative.»<sup>25</sup>

$$\text{Ratio combiné} = \frac{\text{charges des sinistres}(n) + \text{frais de gestion de la police}(n)}{\text{Primes émises}(n)}$$

### 3.3. Ratios sur les résultats

#### a) Ratio de résultat technique :

Ce ratio évalue la performance opérationnelle de l'assurance automobile en rapportant le résultat technique (bénéfice ou perte) aux primes collectées. Il offre un aperçu de la rentabilité directe de l'activité principale de l'entreprise.

#### b) Ratio de résultat net :

Ce ratio mesure le résultat net de l'entreprise par rapport au chiffre d'affaires. Il permet d'évaluer la performance globale de l'entreprise en tenant compte de tous les coûts et dépenses, y compris les charges financières et fiscales.

#### c) Ratio de profitabilité :

Ce ratio permet de mesurer la capacité de l'entreprise à générer des profits à partir de son activité principale, après avoir pris en compte toutes les dépenses,

« La profitabilité est le rapport entre le profit et la production. Le taux de profitabilité donc rapporte le résultat net comptable au chiffre d'affaires hors taxes (RNC/CAHT). »

« La profitabilité, un indicateur clé pour toute entreprise, révèle sa capacité à générer des bénéfices par rapport à son chiffre d'affaires. Cette mesure est cruciale, car elle influence directement la perception extérieure de l'entreprise, notamment pour attirer des investissements ou obtenir des financements. Un taux de profitabilité élevé indique une entreprise florissante et pérenne, tandis qu'un taux en baisse peut signaler des difficultés.

Calculée simplement par le rapport entre le résultat net et le chiffre d'affaires, la profitabilité offre une vision rapide de l'efficacité économique de l'entreprise. »

A travers ces définitions, on peut dire que la profitabilité est un indicateur clé de l'analyse financière et fait référence à la capacité d'une entreprise à générer des bénéfices a

<sup>25</sup> Ratios des assurances non vie PDF.

partir de ses activités. Ce qui implique d'évaluer si les revenus générés par l'entreprise sont suffisants pour couvrir ses coûts et dégager un bénéfice net.

Elle mesure l'efficacité avec laquelle une entreprise utilise ses ressources pour générer des revenus.

La formule de calcul de ce ratio est la suivante :

$$\text{Ratio de profitabilité} = \frac{\text{Résultat net comptable}}{\text{Chiffres d'affaires HT}}$$

- **La marge bénéficiaire nette** : Ce ratio compare le bénéfice net d'une entreprise à son chiffre d'affaires total. Il mesure la proportion du chiffre d'affaires convertie en bénéfice net.

Sa formule de calcul est la suivante :

$$\text{Marge bénéficiaire nette} = \frac{\text{Résultat net (n)}}{\text{Capitaux propre(n)}}$$

- **La marge bénéficiaire brute** : Ce ratio compare le bénéfice brut d'une entreprise à son chiffre d'affaires total. Il mesure la proportion des revenus qui reste après déduction des coûts de production directs.

Sa formule de calcul est la suivante :

$$\text{Marge brute} : \text{Chiffre d'affaires} - \text{Charges variables d'exploitation}$$

- **Le rendement des capitaux propres (ROE)** : Ce ratio compare le bénéfice net d'une entreprise à ses capitaux propres. Il mesure la rentabilité des capitaux propres investis dans l'entreprise.

$$\text{ROE} = \frac{\text{Résultat net (n)}}{\text{Capitaux propre(n)}}$$

- **Le ratio de marge bénéficiaire opérationnelle** : Ce ratio compare le bénéfice d'exploitation d'une entreprise à son chiffre d'affaires total. Il mesure la rentabilité des activités principales d'une entreprise, hors coûts financiers et fiscaux.

Il est calculé comme suit :

$$\text{Ratio de marge bénéficiaire opérationnelle} = \frac{\text{bénéfice net} - \text{coût d'exploitation}}{\text{Chiffre d'affaires}}$$

- **La marge bénéficiaire nette** : Ce ratio compare le bénéfice net d'une entreprise à son chiffre d'affaires total. Il mesure la proportion du chiffre d'affaires convertie en bénéfice net.

**Sa formule de calcul est la suivante :**

$$\text{Marge bénéficiaire nette} = \frac{\text{Résultat net (n)}}{\text{Capitaux propre(n)}}$$

- **La marge bénéficiaire brute** : Ce ratio compare le bénéfice brut d'une entreprise à son chiffre d'affaires total. Il mesure la proportion des revenus qui reste après déduction des coûts de production directs.

**Sa formule de calcul est la suivante :**

$$\text{Marge brute} : \text{Chiffre d'affaires} - \text{Charges variables d'exploitation}$$

- **Le rendement des capitaux propres (ROE)** : Ce ratio compare le bénéfice net d'une entreprise à ses capitaux propres. Il mesure la rentabilité des capitaux propres investis dans l'entreprise.

$$\text{ROE} = \frac{\text{Résultat net (n)}}{\text{Capitaux propre(n)}}$$

- **Le ratio de marge bénéficiaire opérationnelle** : Ce ratio compare le bénéfice d'exploitation d'une entreprise à son chiffre d'affaires total. Il mesure la rentabilité des activités principales d'une entreprise, hors coûts financiers et fiscaux.

**Il est calculé comme suit :**

$$\text{Ratio de marge bénéficiaire opérationnelle} = \frac{\text{bénéfice net} - \text{coût d'exploitation}}{\text{Chiffre d'affaires}}$$

En conclusion, ce chapitre à présenter les fondements du diagnostic financier des sociétés d'assurance, à travers l'analyse financière appropriée à ce secteur, de par les états financiers : Le bilan, et le compte de résultat, ainsi que les équilibres financiers et les ratios clés qui mettent en lumière leurs impacts influençant la santé financière et la viabilité à long terme de ces compagnies d'assurances.

L'analyse financière approfondie des entreprises d'assurance automobile s'avère indispensable pour les investisseurs, les analystes et les gestionnaires.

Cette présentation constitue une étape essentielle pour le chapitre suivant, qui se concentrera sur l'application concrète de ces concepts à travers l'analyse d'un cas pratique.

## ***Chapitre III :***

*Analyse de la profitabilité de la branche  
automobile de la direction régionale « SAA » Tizi-  
Ouzou (étude comparative 2021/2022)*

Dans ce chapitre, nous nous penchons sur une étude de cas pratique menée au sein de l'entreprise : SAA, direction régionale de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Notre objectif principal est d'effectuer une analyse comparative de la rentabilité de sa branche assurance automobile. À cet effet, nous examinons de près le cadre organisationnel ainsi que les équilibres financiers, notamment à travers l'analyse du compte de résultat pour les exercices 2021 et 2022.

Notre démarche vise à mettre en lumière les éléments clés influençant la performance économique de cette branche, offrant ainsi des éclairages précieux pour les décisions stratégiques à venir.

Nous commençons par présenter en détail la direction régionale de Tizi-Ouzou de la SAA, mettant en évidence son cadre organisationnel et ses spécificités opérationnelles. Ensuite, nous plongeons dans une analyse approfondie du compte de résultat de la branche automobile de la SAA, scrutant ses revenus, ses coûts et ses marges bénéficiaires. Enfin, nous procédons à une évaluation comparative de la rentabilité de la branche automobile pour les exercices 2021 et 2022.

Cette analyse comparative nous permet de discerner les tendances financières et d'identifier les éventuelles opportunités d'amélioration. L'objectif ultime de cette démarche analytique est de fournir une vision claire et éclairée de la santé financière de la branche automobile de la SAA, offrant ainsi un guide précieux pour ses orientations futures. À travers cette étude de cas, nous cherchons à fournir une analyse approfondie et rigoureuse de la rentabilité de la branche automobile de la SAA, offrant ainsi des insights stratégiques importants pour l'entreprise.

## **Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil : « SAA, agence régionale, Tizi-Ouzou**

### **1. Historique de l'entreprise :**

La Société Nationale d'Assurance, plus couramment désignée sous l'acronyme SAA, a vu le jour en tant que compagnie d'assurance généraliste sous forme de société mixte Algéro-Égyptienne, avec une participation majoritaire de l'Algérie (61%) et de l'Égypte (39%).

En 1963, le premier point de vente de la SAA ouvre ses portes à Alger-Centre sous l'enseigne "SAA Assurances". Par la suite, en 1966, la SAA devient entièrement algérienne suite à l'ordonnance N° 66-127, marquant l'institution du monopole de l'État sur les opérations d'assurance.

Dès lors, la SAA se spécialise conformément à la loi, en assurant le segment des risques simples et en développant des offres adaptées aux particuliers, aux professionnels, aux collectivités et aux institutions.

Une réorientation stratégique majeure intervient en 1976, mettant l'accent sur la diversification comme axe de développement, ce qui a marqué un tournant dans l'histoire de l'entreprise.

Au fil des décennies, la SAA a continué à évoluer et à prospérer. En 2014, elle a augmenté son capital social à 30 milliards de DA, et a présenté des indicateurs de performances parmi les plus élevés du marché, avec un portefeuille désormais diversifié.

En 2016, malgré un contexte de crise pandémique, la SAA a démontré sa résilience et a maintenu des résultats à la hauteur de sa stratégie. Son leadership affirmé, son portefeuille diversifié, et sa solvabilité solide ont été mis en avant.

Entre 2020 et 2022, la SAA a poursuivi sa trajectoire de succès en augmentant son capital social à 35 milliards DA, une décision stratégique qui témoigne de sa solidité financière et réaffirme sa position de leader sur le marché, alors qu'elle célébrait ses 60 ans d'existence.

### **1.1. Présentation de l'entreprise :**

La Société Nationale d'Assurance, également connue sous le nom de SAA, représente un pilier essentiel du secteur de l'assurance en Algérie. Depuis sa création en 1963, la SAA a tracé un parcours remarquable, évoluant d'une entreprise mixte Algéro-Égyptienne à une entité entièrement algérienne qui est active sur le marché des assurances en Algérie depuis plus de 60 ans.

Agréé pour pratiquer l'ensemble des branches d'assurance de dommage ainsi que la réassurance, la SAA dispose d'un réseau étendu de plus de 532 points de vente, dont 234 agents généraux et des guichets bancaires dans le cadre de conventions de bancassurance avec trois banques publiques (BADR, BDL et BNA).

La SAA a signé des protocoles d'accord avec 42 cabinets de courtage. Elle détient une filiale d'expertise et des participations dans plusieurs entreprises, notamment AMANA, qui pratique les assurances de personnes en partenariat avec la MACIF, la BADR et la BDL.

En 2021, la SAA conservait l'ascendant sur le marché des assurances de dommage et demeurait le premier assureur en Algérie avec 22% de part de marché. Avec ses 4140 collaborateurs, dont la moitié intervient dans le cœur de métier, la SAA propose des solutions assurantielles adaptées et compétitives aux particuliers et aux entreprises.

La diversification constitue l'axe majeur de la stratégie de la SAA, qui a permis de ramener la part des branches hors automobile à plus de 30% de son portefeuille, tout en maintenant une croissance de la branche automobile, malgré la quasi-stagnation du parc assurable due à l'arrêt des importations de véhicules depuis 2014.

En 2023, la SAA a augmenté son capital social à 35 milliards DA, une décision stratégique témoignant de sa solidité financière et lui permettant de réaffirmer sa position de leader sur le marché.

#### **1.1.2. Cadre juridique :**

La Société Algérienne d'Assurances (SAA) est une entreprise publique économique (EPE) au capital social de 30 milliards de dinars algériens.

Il s'agit d'une société par actions avec un siège social et une direction générale à Alger.

### **1.1.3. Rôle de la société nationale d'assurance SAA :**

La SAA est une entité indépendante financièrement, dédiée à la fournir des services d'assurance.

Elle est conçue pour offrir une gamme de garanties aux clients, notamment en matière de couverture contre les accidents et les décès, tout en jouant un rôle crucial dans la mobilisation de l'épargne et la stimulation du développement économique.

La SAA s'engage à maintenir sa position de leader sur le marché national en améliorant constamment la qualité de son service, en accélérant le rythme d'accueil dans ses agences. Elle poursuit également la croissance de son chiffre d'affaires, tout en modernisant son système de gestion et d'information, et en élargissant ses canaux de distribution.

### **1.2. Structure de la société d'assurance nationale « SAA » :**

La structure organisationnelle de la compagnie d'assurance SAA est conçue autour de filiales et de directions régionales. Ces entités sont agencées pour optimiser la gestion de ses activités techniques et déléguer les services de soutien, permettant à la société de se focaliser pleinement sur son domaine d'expertise, l'assurance.

Dans cette optique, la SAA a établi des filiales spécialisées dans divers secteurs :

La Société Algérienne des Expertises (SAE) se focalise sur la réalisation d'expertises automobiles et de diagnostics de divers risques, non seulement pour répondre aux besoins internes de la SAA, mais aussi pour d'autres compagnies d'assurance. Elle assume également la responsabilité des vérifications techniques des véhicules.

La Société d'Assurance de Prévoyance et de Santé (AMANA), en collaboration avec la MACIF, la Banque de Développement Local (BDL) et la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), se consacre au développement de produits d'assurance vie et de capitalisation.

La filiale Inter Partner Assistance (IPA) se spécialise dans la prestation d'assistance aux véhicules et à leurs occupants en cas de panne ou d'incident.

En partenariat avec la Compagnie Centrale de Réassurance (CCR), la filiale imprimerie des assurances est mandatée pour la conception et la réalisation de travaux d'impression, non seulement pour le compte de la SAA et de la CCR, mais également pour d'autres acteurs du secteur.

La structure actuelle de la Société Nationale d'Assurance (SAA) présente des évolutions significatives. Au niveau de la direction générale, l'organisation se compose de divisions réparties en quinze régions, dont quatre sont situées au centre du pays. La direction régionale de Tizi-Ouzou supervise les agences des wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaia, Bouira et Boumerdes.

Actuellement, cette direction régionale couvre soixante et onze agences, dont cinquante-trois sont localisées à Tizi-Ouzou.

### **1.2.1. Organisation de la direction générale :**

Le siège central de la compagnie se situe à Bab Ezzouar, Alger, avec une structure hiérarchique qui est organisée de manière verticale avec de différentes directions fonctionnelles directement en dessous.

Le sommet de cette structure est occupé par le Conseil d'Administration, qui assume la responsabilité de la supervision générale de l'entreprise.

Juste en dessous, se trouve le Directeur Général (DG) qui est chargé de mettre en œuvre les décisions stratégiques prises par le Conseil d'Administration et de gérer les opérations quotidiennes de l'entreprise.

Le rôle de cette direction générale est de piloter les stratégies, les opérations et le développement de l'entreprise à l'échelle nationale et internationale.

Ce siège incarne la direction et la vision d'ensemble de l'entreprise,

Nous allons présenter brièvement certaines directions fonctionnelles qui sont liées à la direction centrale :

#### **La Direction des Finances et de la Comptabilité :**

Chargée de la gestion financière et comptable de la SAA à Alger, assurant l'organisation et le suivi des activités financières de l'entreprise.

#### **La Direction Commerciale et Corporate:**

Elle supervise le développement des ventes, la gestion des contrats et la satisfaction client, tout en assurant une coordination efficace des activités commerciales de l'entreprise.

**La Direction Gestion Administrative du Réseau :**

Elle assure la coordination et la gestion administrative des différentes entités de la SAA à travers son réseau, garantissant une cohérence opérationnelle et une efficacité organisationnelle.

**2. Structure de la direction régionale de T.O :**

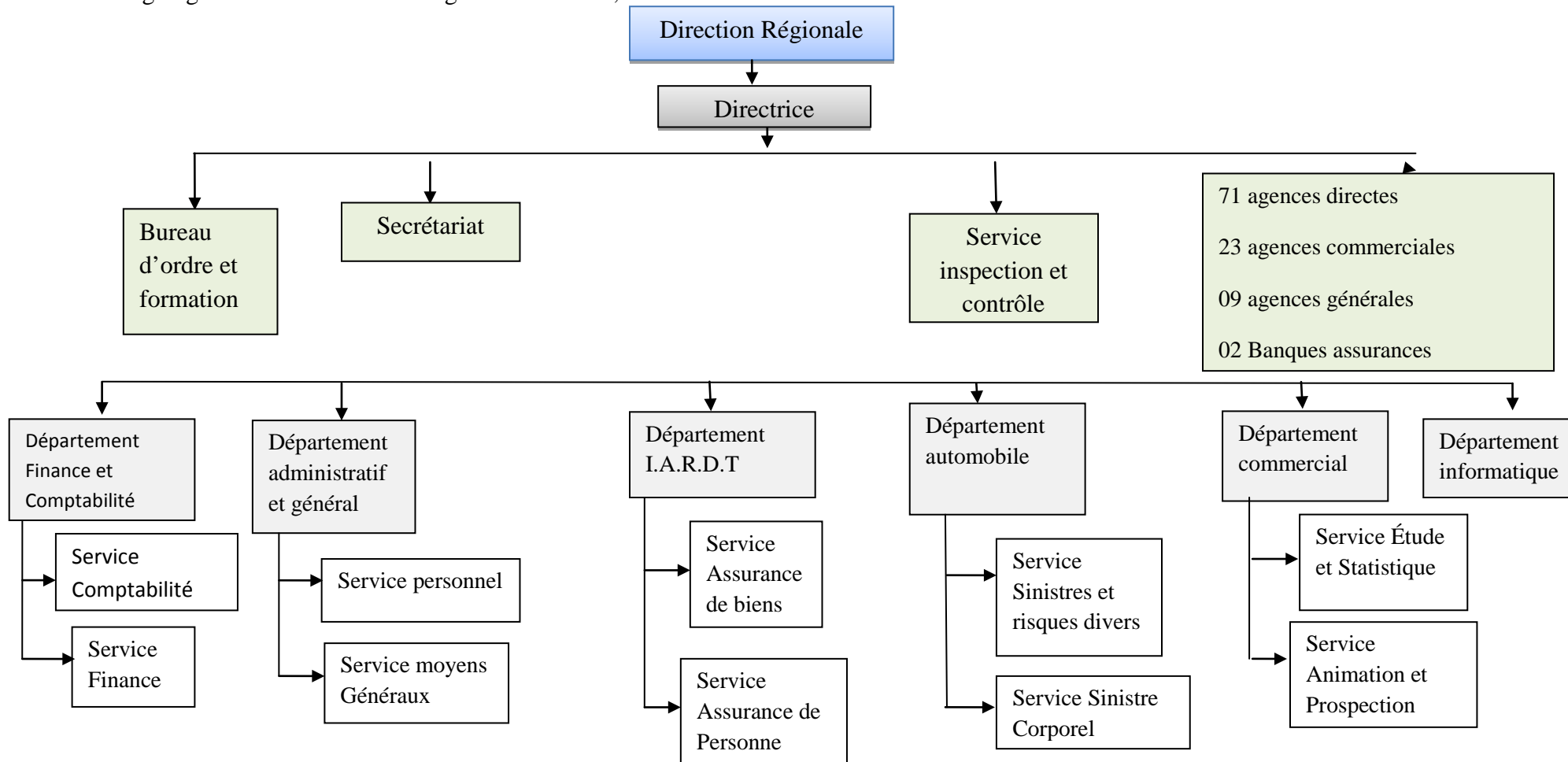
La direction régionale de Tizi-Ouzou est dirigée par un Directeur Régional, Mme. KASRI, nommé par la direction générale. Elle supervise l'ensemble des agences de la région.

Cette direction régionale regroupe 71 agences, dont 51 agences directes et 20 agences intermédiaires. Les agences directes sont dirigées par des directeurs nommés par la direction générale et sont responsables de la gestion des opérations quotidiennes. Les salaires du personnel sont pris en charge par la direction régionale. Les agences intermédiaires, quant à elles, sont des agences privées qui travaillent en tant que courtiers de la SAA. Les charges de fonctionnement et les salaires sont payés par le biais des commissions.

Cela signifie que les agences privées sont très appréciées car elles sont incitées à offrir des services de qualité pour rester compétitives.

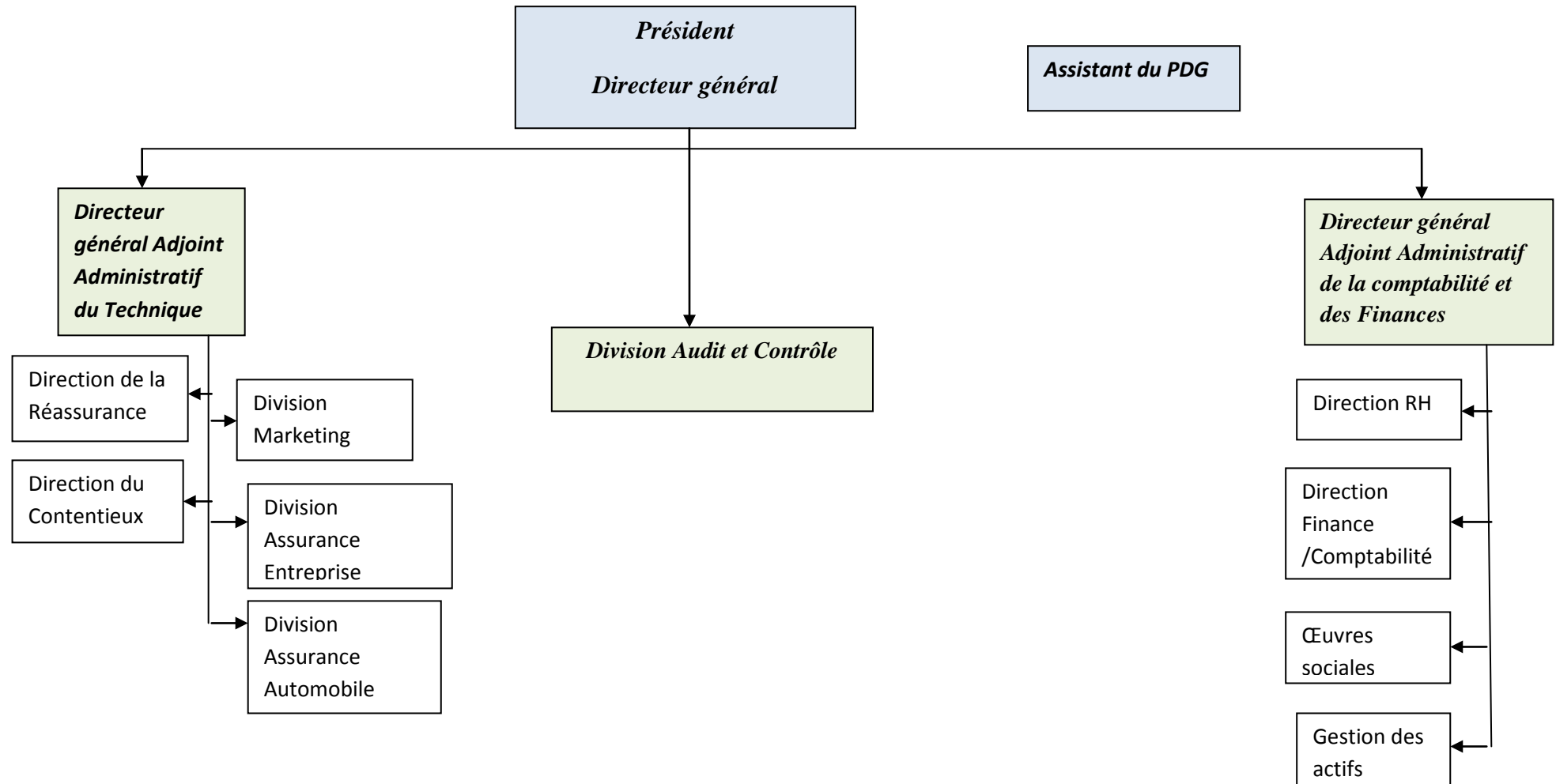
Chapitre III : Étude de cas en compagnie d'assurance « analyse de la rentabilité de la branche automobile de la direction régionale « SAA » Tizi-Ouzou (étude comparative 2021/2022)

Figure N° 10 : Organigramme de la direction régionale « SAA », T.O



Source : Document SAA

Figure N° 11 : Organigramme de la direction générale « SAA »



Source : Document SAA

## **2.1. Description de l'organigramme général de la SAA de Tizi-Ouzou<sup>27</sup>**

La direction régionale de « SAA » de Tizi-Ouzou, comporte plusieurs départements qui sont :

- **Le département de la finance et de la comptabilité** est divisé en deux sous-sections : la finance, qui gère le recouvrement, et la comptabilité, qui s'occupe de la comptabilité générale.
- **Le département "Incendie, Accident, Risques Divers, et Transport" (I.A.R.D.T)** abrite deux services distincts : l'assurance de personnes, responsable de la gestion des contrats souscrits et des statistiques, et l'assurance de biens, qui conseille sur la tarification, contrôle la gestion des contrats et les statistiques.
- **Le département administratif et général** comprend deux services : le service du personnel, chargé du recrutement, de la gestion du personnel et de la paie, et le service des moyens généraux, qui gère les achats, l'entretien du matériel, l'hygiène et la sécurité.
- **Le département automobile** est divisé en deux services : les sinistres corporels, qui gèrent les accords de règlement et les registres, et le service matériel et risques divers, responsable de la gestion des dossiers et des accords de règlement.

Enfin, **le département commercial** comprend deux services : l'étude et les statistiques, qui s'occupent de l'établissement des statistiques, du suivi du portefeuille, de l'analyse du chiffre d'affaires, des études de marché et du développement d'informations, et l'animation et la prospection, chargé du réseau de communication intra et extra-unité.

## **2.2. Objectif de la SAA :**

Les objectifs de la SAA se concentrent sur la progression et l'expansion de l'entreprise. Les efforts déployés récemment ont permis à la SAA de maintenir sa stabilité et de remplir ses engagements fondamentaux en matière de création de valeur et de soutien à l'économie nationale. Parmi les objectifs clés figurent :

- Valorisation du capital humain : en le considérant comme un levier crucial pour toute évolution.

---

<sup>27</sup> Document interne de la SAA

- Soutien du réseau de distribution : en le transformant en un atout commercial pour l'entreprise.
- Concentration sur le cœur de métier : en externalisant progressivement les activités de soutien et en transformant les centres de coûts en centres de profits.
- Amélioration de la gouvernance : en amorçant une transformation numérique des processus de gestion.
- Renforcement des partenariats : avec les courtiers et le réseau bancassurance.
- Promotion d'une culture de performance.
- Innovation dans les produits d'assurance et simplification des produits existants.
- Révision du site web.
- Amélioration des conditions d'accueil des clients : en rénovant plusieurs agences et en aménageant d'autres.
- Optimisation des implantations des agences commerciales : grâce à un outil digital pour évaluer leur potentiel économique.
- Diversification des canaux de distribution des produits d'assurance : notamment via le commerce électronique.
- Soutien du réseau de vente et renforcement de son rôle dans le développement du portefeuille : en déléguant la gestion des sinistres à des plates-formes régionales.
- Création d'espaces de partage au sein de l'entreprise : pour favoriser les échanges d'expérience.

**2.3. Les secteurs d'activité:** La Société Algérienne d'Assurances (SAA) opère dans divers secteurs d'activité stratégiques, couvrant notamment les assurances dommages comme l'assurance incendie et les risques associés, les pertes d'exploitation consécutives à un incendie et les bris de machines, les assurances liées à la construction, l'assurance engineering, le transport, l'agriculture et les assurances individuelles.

Elle offre également des solutions en assurance de personnes, en assurance automobile et des services de bancassurance.

Pour répondre aux besoins variés des particuliers, des professionnels et des entreprises, la SAA cherche à élargir son éventail d'activités et à proposer des solutions novatrices, en tirant parti de son réseau d'agences directes et d'agents généraux.

**2.4. Les réseaux de distribution :** La (SAA) compte un réseau de distribution important, composé de :

15 filiales, dont (l'Imprimerie, Exact plus, SAE, et HEA)

71 agences directes

23 agences commerciales

09 agences générales

02 Banques assurances

20 agences intermédiaires

15 directions régionales, dont Alger I, Alger II, Alger III, Tizi-Ouzou, Oran, Rélizane, Tlemcen, Sidi Bel Abbes, Mouzaia, Annaba, Sétif, Batna, Ourgla, et Béchar.

650 agences, dont :

51 agences directes

20 agences intermédiaires

23 agences commerciales

09 agences générales

02 Banques assurances, 3 Centres de formation, situés à Oran, Batna, et Tizi-Ouzou.

## **Section 2 : Présentation et analyse du compte de résultat de la branche auto de la SAA**

La Société établit ses comptes annuels en respectant les principes comptables, et le Nouveau Système Comptable et Financier :

### **1. La présentation des comptes de résultat de la SAA des années 2021/2022 :**

#### **1.1. Compte de résultat de l'année 2021 :**

**Tableau N° 04 : Compte de résultat de l'année 2021**

		DR TIZI-OUZOU
N de compte	Rubriques	Opérations Nettes
700	Primes émises sur opérations directes < assurances de dommages >	2 946 211 059,21
710	Primes émises reportées des exercices antérieurs	1 296 088 397,80
715	Primes émises reportées à reporter	1 324 775 399,14
<b>M A</b>	<b>I-Primes acquises à l'exercice</b>	<b>2 917 524 057,87</b>
600	Prestations sur opérations directes < assurance de dommages >	1 391 991 998,66
602	Prestations sur opérations directes < assurance de personnes >	1 256 188,90
SAP	Prestations sur opérations directes cédées < assurance de dommages >	-108 201 898,88
	<b>II-Prestations de l'exercice</b>	<b>1 285 046 288,68</b>
<b>M A</b>	<b>III-MARGE D'ASSURANCE NET</b>	<b>1 632 477 769,19</b>
61	Achats et services extérieurs	32 408 435,87
63	Charges de personnel	480 194 627,14
62	Autres services extérieurs	279 203 672,56
64	Impôts, taxes et versements assimilés	59 035 468,33
65	Autres charges opérationnelles	4 714 235,34

**Chapitre III : Étude de cas en compagnie d'assurance « analyse de la rentabilité de la branche automobile de la direction régionale « SAA » Tizi-Ouzou (étude comparative 2021/2022)**

68	Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur	53 607 703,37
75	Autres produits opérationnels	55 397 434,93
78	Reprise sur pertes de valeurs et provisions	43 244 754,69
75	<b>- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL</b>	<b>821 955 816,20</b>
76	Produits financiers Charges financières	304 835 034,94
66		821 955 816,20
76	<b>IV - RESULTAT FINANCIER</b>	1 126 790 851,14
7	<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>3 321 001 282,43</b>
6	<b>Total des charges des activités ordinaires</b>	<b>2 194 210 431,29</b>
TCR	<b>V - RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 126 790 851,14</b>

Source : Document SAA

### 1.2. Présentation du Cr 2021 :

Dans l'optique de l'analyse et l'étude comparative, il est important de présenter les comptes de résultats (Cr) distincts des deux exercices de l'entreprise d'assurance régionale « SAA » pour les années 2021/2022, où on trouve plusieurs aspects qui mettent en lumière la capacité de l'entreprise à générer des bénéfices et maintenir sa santé financière à travers ses résultats.

Tout d'abord, Le Cr 2021 présente les primes émises sur les opérations directes en assurance de dommages, totalisant 2 946 211 059,21 M DA, tandis que les primes émises reportées des exercices antérieurs atteignent 1 296 088 397,80 M DA.

Ces primes sont essentielles pour soutenir la rentabilité de l'entreprise et contribuent directement à ses résultats financiers.

La marge d'assurance nette calculée comme la différence entre les primes émises et les prestations versées, s'élevant à 1 632 477 769,19 M DA, ce qui témoigne de la capacité de l'entreprise à générer des bénéfices nets à partir de ses activités d'assurance.

### Chapitre III : Étude de cas en compagnie d'assurance « analyse de la rentabilité de la branche automobile de la direction régionale « SAA » Tizi-Ouzou (étude comparative 2021/2022)

Néanmoins, les opérations liées aux prestations sur opérations directes des SAP (Services aux Assurés et Prestations) présentent un montant négatif de -108 201 898,88 M DA, indiquant des coûts excédant les revenus dans ce domaine.

Le résultat technique opérationnel qui représente la différence entre les produits et les charges opérationnelles, soit 821 955 816,20 M DA, il démontre la capacité de l'entreprise à générer des bénéfices à partir de ses activités principales.

En outre, le résultat financier incluant les produits et charges financières pour la même période atteint 1 126 790 851,14 M DA, reflétant l'impact positif des activités financières sur la rentabilité globale de l'entreprise.

Cependant, il est nécessaire de présenter le Cr de l'exercice 2022 afin de réaliser une analyse comparative entre les exercices 2021 et 2022 qui permettra de déterminer si la rentabilité de la branche d'assurance automobile de la SAA s'est maintenue, à augmenté ou a diminué au fil du temps.

#### 1.3. Compte de résultat de l'année 2022 :

**Tableau N°05 : Compte de résultat de l'année 2022 :**

		DR TIZI-OUZOU
N° de compte	Rubriques	Opérations Nettes
700	Primes émises sur opérations directes < assurances de dommages >	3 089 737 019,17
710	Primes émises reportées des exercices antérieurs	1 324 775 399,14
715	Primes émises reportées à reporter	1 373 607 024,19
M A	<b>I-Primes acquises à l'exercice</b>	<b>3 040 905 394,12</b>
600	Prestations sur opérations directes < assurance de dommages >	1 387 081 376,54
602	Prestations sur opérations directes < assurance de personnes >	257 457,38
SAP	Prestations sur opérations directes cédées < assurance de dommages >	30 149 657,50

**Chapitre III : Étude de cas en compagnie d'assurance « analyse de la rentabilité de la branche automobile de la direction régionale « SAA » Tizi-Ouzou (étude comparative 2021/2022)**

	<b>II-Prestations de l'exercice</b>	<b>1 417 488 491,42</b>
M A	<b>III-MARGE D'ASSURANCE NET</b>	<b>1 623 416 902,70</b>
61	Achats et services extérieurs	35 668 208,47
63	Charges de personnel	553 117 196,55
62	Autres services extérieurs	284 413 853,56
64	Impôts, taxes et versements assimilés	47 108 323,40
65	Autres charges opérationnelles	2 030 883,33
68	Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur	72 568 236,51
75	Autres produits opérationnels	14 979 901,14
78	Reprise sur pertes de valeurs et provisions	24 837 945,91
75	<b>- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL</b>	<b>668 328 047,93</b>
76	Produits financiers Charges financières	341 401 106,19
66		
76	<b>IV - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 009 729 154,12</b>
7	<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>3 422 124 347,36</b>
6	<b>Total des charges des activités ordinaires</b>	<b>2 412 395 193,24</b>
TCR	<b>V - RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 009 729 154,12</b>

Source : Document SAA

#### **1.4. Présentation du Cr 2022 :**

Dans la continuité de l'analyse et de l'étude comparative, le compte de résultat de l'exercice 2022 de la branche d'assurance automobile de la SAA présente

Les primes émises sur les opérations directes en assurances de dommages qui s'élèvent à **3 089 737 019,17 M DA**, ce qui indique une part significative des revenus de la branche.

Les primes émises reportées des exercices antérieurs totalisent le montant de **1 324 775 399,14 M DA**, ce qui démontre la continuité des flux de primes d'une année à l'autre.

Les "Primes émises reportées à reporter" représentent le montant de : **1 373 607 024,19 M DA**, incluant les primes acquises au cours de l'exercice, les prestations sur les opérations directes en assurance de dommages, ainsi que d'autres éléments.

La marge d'assurance nette s'établit à **1 623 416 902,70 M DA**, elle illustre la différence entre les primes émises et les prestations versées, démontrant ainsi la capacité de l'entreprise à générer des bénéfices nets à partir de ses activités d'assurance.

Quant aux charges opérationnelles, ils comprennent de divers postes dont : les achats et services extérieurs, les charges de personnel, les impôts et taxes, le total pour le montant de : **35 668 208,47 M DA**.

Le résultat technique opérationnel, quant à lui, atteint **668 328 047,93 M DA**, reflétant la rentabilité des activités courantes de l'entreprise. Les produits financiers s'élèvent à **341 401 106,19 M DA** et les charges financières à **1 009 729 154,12 M DA**, aboutissant à un résultat financier de **1 009 729 154,12 M DA**, soulignant l'importance des activités financières pour la rentabilité globale de l'entreprise. Enfin, le résultat net de l'exercice, après prise en compte de tous les éléments précédents, se chiffre à **1 009 729 154,12 M DA**, représentant le bénéfice net réalisé par la branche d'assurance automobile de la SAA pour l'année 2022.

## **2. Présentation de la production : (en milliards de DA)**

Le chiffre d'affaires de la production de l'entreprise est représenté comme suit :

**Tableau N°6 : Présentation de la production : (en milliards de DA)**

<b>Année</b>	<b>Production toutes branches confondues</b>	<b>Production automobile</b>
2021	2 946 211 059,21	2 326 077 435,64
2022	3 089 737 019,17	2 449 466 668,18

**Source : Document SAA**

### **2.1. Présentation de la sinistralité : (en milliards de DA)**

Le chiffre d'affaires de la sinistralité de l'entreprise est représenté comme suit :

**Tableau 7 : Présentation de la sinistralité : (en milliards de DA)**

<b>Année</b>	<b>Sinistralité toutes branches confondues</b>	<b>Sinistralité automobile</b>
<b>2021</b>	1 602 024 422,50	1 512 489 441,89
<b>2022</b>	1 526 413 022,76	1 394 485 898,37

**Source : Document SAA**

### **Section 3 : Analyse et appréciation de la profitabilité de la branche automobile des exercices 2021 et 2022**

Dans cette section, nous allons plonger dans l'évaluation approfondie de la profitabilité de la branche automobile pour les exercices 2021 et 2022 de la Société d'Assurance Automobile (SAA). Notre analyse se concentrera sur plusieurs aspects clés, notamment la variation des comptes de résultats d'une année à l'autre, l'analyse comparative des performances entre les deux exercices, ainsi que la part de la production automobile par rapport à la production totale et la part de la sinistralité automobile par rapport à la sinistralité globale pour chaque année.

En examinant ces différents indicateurs, nous serons en mesure de fournir une évaluation détaillée de la santé financière et opérationnelle de la branche automobile de la SAA, tout en identifiant les tendances, les opportunités et les défis potentiels qui ont émergé au cours de cette période. En outre, nous explorerons également la variation de la sinistralité automobile, ce qui nous permettra de mieux comprendre l'impact des événements et des tendances spécifiques sur la rentabilité de la branche automobile de la SAA.

Cette analyse approfondie nous permettra de formuler des recommandations stratégiques et des actions potentielles visant à améliorer la performance et la profitabilité de la branche automobile de la SAA, tout en garantissant une gestion prudente des risques et une création de valeur durable pour l'entreprise et ses parties prenantes.

**Chapitre III : Étude de cas en compagnie d'assurance « analyse de la rentabilité de la branche automobile de la direction régionale « SAA » Tizi-Ouzou (étude comparative 2021/2022)**

**1. Calcul de la variation des comptes de résultats pour l'année 2022/2021 de la « SAA »**

**Tableau N° 08 : Calcul de la variation des comptes de résultats pour l'année 2022/2021 de la « SAA »**

	<b>DR TIZI-OUZOU</b>	<b>DR TIZI-OUZOU</b>	
<i>N de compte</i>	Opérations Nettes N 2021	Opérations Nettes N 2022	VARIATION %
<b>700</b>	2 946 211 059,21	3 089 737 019,17	105%
<b>710</b>	1 296 088 397,80	1 324 775 399,14	102%
<b>715</b>	1 324 775 399,14	1 373 607 024,19	104%
<b>MA</b>	<b>2 917 524 057,87</b>	<b>3 040 905 394,12</b>	104%
<b>600</b>	1 391 991 998,66	1 387 081 376,54	100%
<b>602</b>	1 256 188,90	257 457,38	20%
<b>SAP</b>	108 201 898,88	30 149 657,50	28%
<b>Prestation de l'exercice</b>	<b>1 285 046 288,68</b>	<b>1 417 488 491,42</b>	110%
<b>MA</b>	<b>1 632 477 769,19</b>	<b>1 623 416 902,70</b>	99%
<b>61</b>	32 408 435,87	35 668 208,47	110%
<b>63</b>	480 194 627,14	553 117 196,55	115%
<b>62</b>	279 203 672,56	284 413 853,56	102%
<b>64</b>	59 035 468,33	47 108 323,40	80%
<b>65</b>	4 714 235,34	2 030 883,33	43%
<b>68</b>	53 607 703,37	72 568 236,51	135%
<b>75</b>	55 397 434,93	14 979 901,14	27%
<b>78</b>	43 244 754,69	24 837 945,91	57%
<b>75</b>	<b>821 955 816,20</b>	<b>668 328 047,93</b>	81%
<b>76</b>	304 835 034,94	341 401 106,19	112%
<b>66</b>			
<b>76</b>	<b>1 126 790 851,14</b>	<b>1 009 729 154,12</b>	90%
<b>7</b>	3 321 001 282,43	3 422 124 347,36	103%
<b>6</b>	2 194 210 431,29	2 412 395 193,24	110%
<b>TCR</b>	<b>1 126 790 851,14</b>	<b>1 009 729 154,12</b>	90%

### **1.1. L'analyse comparative des comptes de résultats pour les exercices 2021/2022**

L'analyse comparative des comptes de résultats de la compagnie d'assurance « SAA » entre les deux exercices 2021/2022, révèle plusieurs facteurs qui ont impacté la rentabilité de la branche assurance automobile, qui sont les suivants :

Les primes émises sur les opérations directes ont augmenté de 5%, marquant une croissance du chiffre d'affaire qui reflète probablement une demande accrue pour les produits d'assurance.

Cette augmentation est soutenue par la progression modérée des primes émises reportées des exercices antérieurs de 2%, indiquant que la compagnie réussit à maintenir sa clientèle dans ce secteur d'activité.

Par contre, les prestations sur les opérations directes ont augmenté de 4%, suggérant une pression accrue sur les coûts pour l'entreprise dans le règlement des sinistres.

La marge d'assurance nette (M A) a augmenté de 4%, indiquant une meilleure gestion des coûts et des risques, ce qui est un signe positif pour l'activité d'assurance automobile.

Cependant, la hausse notable de 10% des charges opérationnelles, reflète une augmentation des coûts associés à la gestion quotidienne de l'entreprise.

En conséquence, le résultat technique opérationnel a diminué de 19%, ce qui indique une réduction de la rentabilité de l'activité d'assurance automobile après prise en compte des primes, des sinistres et des coûts opérationnels.

De plus, le résultat financier qui a baissé de 90%, indique la baisse de la rentabilité des investissements et des activités financières spécifiquement liées à la branche automobile de l'entreprise.

Cette baisse est également reflétée dans le résultat net de l'exercice, qui a chuté de 90%, mettant en lumière une réduction significative de la rentabilité globale de la branche automobile de la compagnie SAA.

### **2. La part de production automobile de la production globale des exercices 2021/2022 :**

L'examen de la part de la production automobile dans le contexte de notre étude sur la rentabilité de la branche assurance automobile est important pour comprendre la dynamique financière de cette branche spécifique.

- **Part de la production automobile en 2021**

$$\text{Part de la production automobile en 2021} = \frac{2\,326\,077\,435,64}{2\,946\,211\,059,21} \times 100 = 78,97\%$$

- **Part de la production automobile en 2022**

$$\text{Part de la production automobile en 2022} = \frac{2\,449\,466\,668,18}{3\,089\,737\,019,17} \times 100 = 79,31\%$$

### **2.1. La variation de la production automobile :**

$$\text{La variation de la production automobile} = \frac{79,31 - 78,97}{78,97} \times 100 = 0,43\%$$

L'analyse de la part de production automobile depuis la production globale des exercices 2021 et 2022, fait ressortir qu'en 2021, la part de la production représentait environ 78,97 % de la production totale de l'entreprise,

Tandis qu'en 2022, la part de production a légèrement augmenté pour atteindre 79,31 %.

Cette progression témoigne d'une stabilité relative dans la contribution de la production automobile à l'ensemble de l'activité de l'entreprise au fil des ans.

Il y'a une augmentation d'environ 0,43 % du chiffre d'affaire de production automobile entre ces deux années

Cette légère hausse indique un impact positif de la production automobile dans le bilan global de l'entreprise.

### **3. La part de la sinistralité automobile de la sinistralité globale des exercices 2021/2022 :**

L'étude de la part de sinistralité automobile offre un éclairage important quand à la santé financière et la performance. Ainsi, selon les données recueillis de l'entreprise « SAA », nous avons calculé l'impact significative de cette branche de par :

- **Part de la sinistralité automobile en 2021**

$$\text{Part de la sinistralité automobile en 2021} = \frac{1\,512\,489\,441,89}{1\,602\,024\,422,50} \times 100 = 94,49\%$$

- **Part de la sinistralité automobile en 2022**

$$\text{Part de la sinistralité automobile en 2022} = \frac{1\,394\,485\,898,37}{1\,526\,413\,022,76} \times 100 = 91,31\%$$

### **3.1. La variation de la sinistralité automobile**

$$\text{Variation de la sinistralité automobile} = \frac{91,31 - 94,49}{94,49} \times 100 = -7,798\%$$

Le coût des sinistres a baissé significativement, ce résultat interprète un très bon point pour l'entreprise, cela suggère que par rapport aux autres branches d'assurance, la branche automobile connaît une diminution de l'incidence des sinistres ou une amélioration de la gestion des risques, ce qui pourrait contribuer à une meilleure performance financière de cette branche.

En conclusion, l'analyse comparative des comptes de résultats pour les exercices 2021 et 2022 de la branche automobile de la compagnie d'assurance SAA révèle des tendances mixtes. Bien que l'augmentation des primes émises et la diminution de la sinistralité automobile soient des points positifs, ils sont contrebalancés par une augmentation significative des charges opérationnelles et une baisse marquée du résultat financier. Cette dynamique suggère des défis persistants en matière de gestion des coûts et d'optimisation des performances financières. Malgré une légère augmentation de la part de production automobile, la nécessité d'une gestion rigoureuse des coûts opérationnels demeure cruciale pour renforcer la rentabilité de la branche automobile à l'avenir.

En conclusion du chapitre 3, l'étude de la profitabilité de la branche automobile de la direction régionale SAA à Tizi-Ouzou a révélé plusieurs points essentiels. En explorant initialement l'entreprise SAA, son cadre juridique et son rôle dans le secteur de l'assurance nationale, nous avons pu poser les bases pour une analyse approfondie du compte de résultat.

L'étude comparative des années 2021 et 2022 a mis en évidence des tendances significatives en termes de production et de sinistralité automobile, des facteurs clés influençant la performance financière de la branche. Ces insights sont cruciaux pour orienter les recommandations stratégiques visant à renforcer la compétitivité et la rentabilité future de la SAA à Tizi-Ouzou, en se concentrant notamment sur la gestion des risques et l'optimisation des coûts.

En résumé, cette analyse comparative fournit à la direction de la SAA à Tizi-Ouzou les outils nécessaires pour affiner ses stratégies et s'adapter efficacement à un environnement de marché dynamique.

# *Conclusion générale*

## Conclusion générale

---

Cette étude approfondie sur la rentabilité de la branche d'assurance automobile au sein de la Société Algérienne d'Assurance (SAA) a permis une exploration des intrications économiques et financières qui caractérisent l'industrie de l'assurance dans son ensemble.

Au fil de l'analyse, l'objectif principal ainsi que les questions subsidiaires qui en découlent ont été rigoureusement abordés, en adoptant une méthodologie qui combine des perspectives théoriques et empiriques.

La problématique centrale de cette recherche s'est concentrée sur l'impact du résultat de la branche automobile sur la rentabilité globale de la SAA.

Pour répondre à cette question, une première étape a consisté à examiner les spécificités du secteur des assurances, mettant en lumière ses particularités en termes de risques, de réglementations et de dynamiques concurrentielles.

Ensuite, une exploration du processus de diagnostic financier pour les sociétés d'assurance a été entreprise, mettant en évidence les mécanismes d'analyse financière spécifiques utilisés pour évaluer la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cela a permis d'identifier les indicateurs clés et les ratios financiers pertinents pour évaluer la santé financière de la SAA, en particulier dans le contexte de sa branche automobile.

Concernant l'influence de la branche automobile sur le résultat global de la compagnie d'assurance, une hypothèse centrale a été avancée, suggérant que cette branche, bien que souvent lucrative, peut également présenter des risques significatifs, notamment en termes de sinistralité.

L'analyse empirique des données financières de la SAA a confirmé cette hypothèse dans une certaine mesure, soulignant ainsi l'importance cruciale de gérer efficacement les risques associés à la branche automobile pour garantir une rentabilité durable.

## Conclusion générale

---

En conclusion, l'analyse de la rentabilité a révélé que le secteur automobile n'est pas totalement rentable en raison de facteurs variables documentés dans l'analyse du tableau de variation. Il est essentiel de considérer d'autres facteurs influents tels que la concurrence, les tendances du marché, ainsi que d'autres variables qui n'ont pas pu être complètement explorées en raison de limitations de données de l'entreprise. Ces éléments soulignent l'importance de poursuivre les recherches pour une compréhension plus approfondie et précise des dynamiques économiques et financières au sein de l'industrie de l'assurance.

# *Bibliographie*

### *1- Ouvrage :*

- BRIQUET, Ferri. Les plans de financement édition. Économico 1997.
- Dr. Brahim GUENANE « Introduction à l'étude des Assurances Commerciales », Alger.
- EVRAERT, S. Analyse et diagnostic financier. Edition Eyrolles. Paris 1992.
- François Couilbanlt, Michel Latrasse, constant Eliashberg, les grands principes de l'assurance, Éditions L'Argus, 2003.
- J.Landelet et J.Pechinot ; assurance automobile ; 2ème édition ; 2003.
- Jérôme YEATMAN. Voir aussi les articles 44-49(incendie et risque divers) et article 191-191 (responsabilité civile automobile) de l'ordonnance 95/07.
- LAMBERT-FAIVRE Y : « Droit des assurances », 11ème édition DALLOZ, Paris, 2001.
- MAURICE FAUQUE « LES ASSURANCES », Q.S.J, presse universitaire de France.
- PIRIOU, P., CLERC, D : « Lexique de sciences économiques et sociales », édition LA DÉCOUVERTE, Paris 2007.
- RAMA, P. Analyse et diagnostic financier. Edition d'organisation. Paris 2001.
- Source : J.Barreau, J.Delahaye, F.Delahaye, « gestion financière manuel application », 13e édition DUNOD, Paris 2004.
- THIBIERGE, Christophe. Analyse financière .Paris. décembre 2005.
- Voir le guide des assurances en Algérie, édition 2009 KPMG.
- YEATMAN Jérôme, « Manuel international de l'assurance », Édition ÉCONOMICA, Paris, 1998.
- YEGLEM, J, PHILIPPES, A, RAULET, C. Analyse comptable et financière. 8eme Edition. Paris. 2000.

## *2- Articles de revues :*

Dumont, Jean Philip, « Gestion des risques des compagnies d'assurance : une revue de littérature, 2011.

Voir aussi les articles 44-49(incendie et risque divers) et article 191-191 (responsabilité civile automobile) de l'ordonnance 95/07.

## *3- Documents et rapport :*

- Document interne de la SAA
- LAMBERT-FAIVER Y.
- OUBAZIZ, Saïd.
- Polycopie sur l'AF de Bekour F épouse. Amokrane.
- Ratios des assurances non vie PDF.


## *4- Textes juridiques :*

- Article 619 du code civil algérien
- Ordonnance 95-07 modifiée sept 08.doc

## *5- Liens et internet :*

- "Algerie-eco.com" : "Assurances : un chiffre d'affaires de 169,6 milliards Da en 2023 (+3,5%)".
- la.saa.dz.
- Réalisé par nos soins, selon les données du site : <https://www.atlas-mag.net/article/compagnies-d-assurance-algeriennes-classement-2019>.
- Réaliser par nos soins, selon les données du site : <https://www.atlas-mag.net/article/marche-algerien-de-l-assurance-en-2019-chiffre-d-affaires-par-branche>.

# *Annexes*

	الشركة الوطنية للتأمين <b>Société Nationale d'Assurance</b>	Code:ER.01-S.05 Version : 00
	Système de Management Qualité ISO 9001/2015 <b>CORRESPONDANCE</b>	Date : Page : 1 / 1

**COMPTES DE RESULTATS**  
**PERIODE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021**  
**AGENCE**

		<b>DR TIZI OUZOU</b>
N° Compt e	RUBRIQUES	Opérations Nettes
700	Primes émises sur opérations directes < assurance de dommages >	2 946 211 059,21
710	Primes émises reportées des exercices antérieurs	1 296 088 397,80
715	Primes émises reportées à reporter	1 324 775 399,14
M A	<b>I - Primes acquises à l'exercice</b>	<b>2 917 524 057,87</b>
600	Prestations sur opérations directes < assurance de dommages >	1 391 991 998,66
602	Prestations sur opérations directes < assurance de personnes >	1 256 188,90
SAP	Prestations récupérées sur opérations directes cédées < assurance de dommages >	- 108 201 898,88
	<b>II - Prestations de l'exercice</b>	<b>1 285 046 288,68</b>
M A	<b>III - MARGE D'ASSURANCE NETTE</b>	<b>1 632 477 769,19</b>
61	Achats et services extérieurs	32 408 435,87
63	charges de personnel	480 194 627,14
62	Autres services extérieurs	279 203 672,56
64	Impôts, taxes et versements assimilés	59 035 468,33
65	Autres charges opérationnelles	4 714 235,34
68	Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur	53 607 703,37
75	Autres produits opérationnels	55 397 434,93
78	Reprise sur pertes de valeurs et provisions	43 244 754,69
75	<b>IV - RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL</b>	<b>821 955 816,20</b>
76	Produits financiers	304 835 034,94
66	Charges financières	
76	<b>V - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 126 790 851,14</b>
7	<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>3 321 001 282,43</b>
6	<b>Total des charges des activités ordinaires</b>	<b>2 194 210 431,29</b>
FCR	<b>V - RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 126 790 851,14</b>

**saa**

الشركة الوطنية للتأمين

**COMPTES DE RESULTATS**  
PERIODE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

		DR TIZI OUZOU
N° Compt	RUBRIQUES	Opérations Nettes
700	Primes émises sur opérations directes < assurance de dommages >	3 089 737 019,17
710	Primes émises reportées des exercices antérieurs	1 324 775 399,14
715	Primes émises reportées à reporter	1 373 607 024,19
M A	<b>I - Primes acquises à l'exercice</b>	<b>3 040 905 394,12</b>
600	Prestations sur opérations directes < assurance de dommages >	1 387 081 376,54
602	Prestations sur opérations directes < assurance de personnes >	257 457,38
SAP	Prestations récupérées sur opérations directes cédées < assurance de dommages >	30 149 657,50
	<b>II - Prestations de l'exercice</b>	<b>1 417 488 491,42</b>
M A	<b>III - MARGE D'ASSURANCE NETTE</b>	<b>1 623 416 902,70</b>
61	Achats et services extérieurs	35 668 208,47
63	charges de personnel	555 117 196,55
62	Autres services extérieurs	284 413 853,56
64	Impôts, taxes et versements assimilés	47 108 323,40
65	Autres charges opérationnelles	2 030 883,33
68	Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur	72 568 236,51
75	Autres produits opérationnels	14 979 901,14
78	Reprise sur pertes de valeurs et provisions	24 837 945,91
75	<b>- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL</b>	<b>668 328 047,93</b>
76	Produits financiers	341 401 106,19
66	Charges financières	
76	<b>V - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 009 729 154,12</b>
7	<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>3 422 124 347,36</b>
6	<b>Total des charges des activités ordinaires</b>	<b>2 412 395 193,24</b>
TCR	<b>V - RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 009 729 154,12</b>

# *Table des matières*

## Table des matières

<b>Remerciement.....</b>	<b>I</b>
<b>Dédicaces.....</b>	<b>II</b>
<b>Liste des abréviations.....</b>	<b>III</b>
<b>Sommaire.....</b>	<b>IV</b>
<b>Introduction générale.....</b>	<b>01</b>

### *Chapitre I : Cadrage théorique de l'activité assurantielle*

<b>Section 01 : Généralités et concepts clés de l'assurance.....</b>	<b>06</b>
1. Définition de l'assurance.....	06
1.1. Définition juridique de l'opération d'assurance.....	06
1.2. Définition économique de l'assurance.....	07
1.3. Définition technique de l'assurance.....	08
2. Définition de la compagnie d'assurance.....	08
2.1. Types de sociétés dans l'Industrie de l'Assurance.....	09
3. L'organisation des sociétés d'assurances :.....	09
3.1. Organigramme Horizontal (Par unités de marchés).....	10
3.2. Organigramme Vertical (Par Direction et relation hiérarchiques).....	10
4. Les fonctions de directions et leurs prérogatives.....	10
4.1. Fonction de direction administrative et financière.....	10
4.2. Fonction de direction commerciale.....	11
4.3. Fonction de direction technique.....	11
5. Le produit assurantiel et sa distribution.....	11
5.1. Définition du produit assurantiel :.....	11
5.2. La distribution du produit assurantiel.....	11
6. Les lois fondamentales d'assurances :.....	12

## Table des matières

<b>Section 02: Le cadre réglementaire de l'activité assurantiel en Algérie.....</b>	<b>13</b>
1. Les organismes de contrôle et de régulation d'assurance en Algérie .....	13
1.1. L'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS).....	13
1.2. Le Ministère des Finances .....	14
2. Législation et réglementation en Algérie.....	15
2.1. Les lois régissant le secteur des assurances en Algérie.....	15
3. Les principes généraux du contrat d'assurance .....	15
3.1. Définition.....	15
3.2. Les obligations de l'assureur et de l'assuré .....	15
3.3. Les caractères du contrat.....	16
3.4. Les principes généraux du contrat d'assurance .....	16
<b>Section 3 : l'assurance automobile : spécificités de la branche.....</b>	<b>18</b>
1. Définition de l'assurance automobile .....	18
1.1. Définition du contrat d'assurance automobile .....	19
1.2. La tarification .....	19
1.3. La souscription du contrat d'assurance automobile .....	20
1.4. Loi et classification des véhicules automobiles .....	20
1.5. Les primes .....	21
1.6. Les garanties du contrat d'assurance automobile .....	22
2. Exploration du chiffre d'affaires de la branche automobile sur le marché des assurances en Algérie.....	25
2.1. La part de marché des compagnies d'assurance automobile.....	26
2.2. L'évolution du chiffre d'affaires de la branche automobile .....	28

## *Chapitre II : L'analyse financière en assurance*

<b>Section 1 : Présentation des états financiers des compagnies d'assurance</b> .....	<b>31</b>
1. Le bilan : .....	<b>31</b>
1.1. Présentation du bilan : .....	<b>32</b>
1.1.1. Actif du bilan : .....	<b>32</b>
1.1.2. Passif du bilan : .....	<b>33</b>
1.1.3. Les particularités du bilan des compagnies d'assurance .....	<b>34</b>
1.1.3.1. A l'actif .....	<b>34</b>
1.1.3.2. Au Passif .....	<b>37</b>
2. Le compte de résultat : .....	<b>41</b>
2.1. Définition .....	<b>41</b>
2.2. Présentation Schématique du compte de résultat (Cr) .....	<b>42</b>
2.3. Structure du compte de résultat.....	<b>44</b>
<b>Section 2 : Les équilibres financiers en assurance automobile</b> .....	<b>48</b>
1. Le fonds de roulement (FR).....	<b>48</b>
1.1. Définition : .....	<b>48</b>
1.2. Interprétation du fond de roulement .....	<b>49</b>
1.3. Les différents types du fond de roulement : .....	<b>50</b>
1.3.1. Le fond de roulement propre (FRP) : .....	<b>50</b>
1.3.2. Le fond de roulement étranger (FRE) : .....	<b>51</b>
1.3.3. Le fond de roulement net ou permanent : .....	<b>51</b>
2. Besoin en fond de roulement .....	<b>51</b>
2.1. Définition du besoin en fond de roulement .....	<b>51</b>
2.2. Les méthodes de calculs BFR : .....	<b>52</b>
2.3. Interprétation du besoin en fonds de roulement .....	<b>52</b>
3. La trésorerie nette .....	<b>54</b>

## Table des matières

3.1. Définition de la trésorerie : .....	54
3.2. Mode de calcul de la trésorerie nette :.....	54
3.3. L'interprétation économique de la trésorerie .....	55
<b>Section 3 : le diagnostic financier par ratios .....</b>	<b>56</b>
1. Définition des ratios :.....	56
2. Mode de calcul des ratios :.....	57
3. Les ratios et indicateurs en assurance non vie :.....	57
3.1. Ratios d'activité .....	57
3.2. Ratios techniques et financiers .....	59
3.3. Ratios sur les résultats .....	62
 <b><i>Chapitre III : Analyse de la rentabilité de la branche automobile de la direction régionale « SAA » Tizi-Ouzou (étude comparative 2021/2022)</i></b>	
<b>Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil : « SAA, agence régionale, Tizi-Ouzou .....</b>	<b>67</b>
1. Historique de l'entreprise :.....	67
1.1. Présentation de l'entreprise : .....	68
1.1.2. Cadre juridique :.....	68
1.1.3. Rôle de la société nationale d'assurance SAA .....	69
1.2. Structure de la société d'assurance nationale « SAA » :.....	69
1.2.1. Organisation de la direction générale : .....	70
2. Structure de la direction régionale de T.O :.....	71
2.1. Description de l'organigramme général de la SAA de Tizi-Ouzou .....	74
2.2. Objectif de la SAA :.....	74
2.3. Les secteurs d'activité: .....	75
2.4. Les réseaux de distribution .....	76

<b>Section 2 : Présentation et analyse du compte de résultat de la branche auto de la SAA</b> .....	77
1. La présentation des comptes de résultat de la SAA des années 2021/2022 :.....	77
1.1. Compte de résultat de l'année 2021 :.....	77
1.2. Présentation du Cr 2021 :.....	78
1.3. Compte de résultat de l'année 2022 :.....	79
1.4. Présentation du Cr 2022 :.....	81
2. Présentation de la production : (en milliards de DA).....	82
2.1. Présentation de la sinistralité : (en milliards de DA).....	82
<b>Section 3 : Analyse et appréciation de la rentabilité de la branche automobile des exercices 2021 et 2022</b> .....	83
1. Calcul de la variation des comptes de résultats pour l'année 2022/2021 de la « SAA » .....	84
1.1. L'analyse comparative des comptes de résultats pour les exercices 2021/2022 .....	85
2. La part de la sinistralité automobile de la sinistralité globale des exercices 2021/2022 :.....	85
2.1. La variation de la production automobile :.....	86
3. La part de la sinistralité automobile de la sinistralité globale des exercices 2021/2022 :.....	86
3.1. La variation de la sinistralité automobile .....	87
<b>Conclusion générale.</b> .....	89
<b>Bibliographie.</b>	
<b>Liste des tableaux et figures.</b>	
<b>Annexes.</b>	
<b>Table des matières.</b>	
<b>Résumé.</b>	

## *Résumé :*

Ce mémoire de fin d'études se concentre sur l'étude de la rentabilité de la branche d'assurance automobile, en se basant sur une analyse comparative des années 2021 et 2022 au sein de la Société Algérienne d'Assurance (SAA). Il vise à comprendre comment le résultat de la branche automobile influence le résultat global de la SAA, tout en explorant les spécificités du secteur des assurances en Algérie et en détaillant les mécanismes d'analyse financière. La méthodologie comprend une recherche bibliographique pour les aspects théoriques, ainsi qu'une analyse pratique basée sur les données comptables de la SAA.

***Mot clés : Risque, Assurance, Assuré, Assureur, Sinistre, CR.***

## *Abstract:*

This dissertation focuses on the study of the profitability of the motor insurance branch, based on a comparative analysis of the years 2021 and 2022 within the Société Algérienne d'Assurance (SAA). It aims to understand how the result of the motor insurance branch influences the overall result of SAA, while exploring the specificities of the insurance sector in Algeria and detailing the mechanisms of financial analysis. The methodology includes bibliographical research for the theoretical aspects, as well as a practical analysis based on SAA's accounting data.

***Key words: Risk, Insurance, Insured, Insurer, Claim, RC.***